

**Auteure**

Eva Garcia Chueca

Avec le soutien du groupe de référence formé par

Alexandre Apsan Frediani de l'Institut international pour l'environnement et le développement (IIED), *Alison Brown* de l'Observatoire de recherche sur l'informalité de l'Université de Cardiff, *Amanda Flety* de la Commission de l'inclusion sociale, de la démocratie participative et des droits de l'homme de Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU), *Ana Falú* de CISCOSA Ciudades Feministas, *Katherine Kline* de Groupe constitutif de l'Assemblée générale des personnes âgées de l'Assemblée générale des partenaires, *Parul Sharma* de World Enabled, *Vitor Nisida* de l'Institut Polis.

Coordination

Équipe de soutien de la PGDV

Crédits photos

Voir page 53

Barcelona, 2021

Table des matières

04

A. Introduction

06

B. Remerciements et contexte

09

C. Évaluation et défis

COVID-19, une pandémie urbaine

Les (anciens) territoires et corps de la nouvelle crise

Les opportunités de la crise

21

D. Recommandations pour les gouvernements locaux et nationaux

Structure des recommandations

Recommandations générales pour les gouvernements nationaux

Recommandations urbaines spécifiques pour les gouvernements (différentes sphères)

La dimension matérielle de la fabrication de la ville

La dimension politique de la fabrication de la ville

La dimension culturelle de la fabrication de la ville

Recommandations transversales

31

E. Environnements propices à l'action locale

35

F. Annexe. Sélection des mesures COVID-19 dans les villes

Afrique

Amérique du Nord

Amérique Latine

Europe

Moyen-Orient et Asie du Sud-Ouest

Asie du Sud-Est

43

Figures et encadrés

45

Références

A. Introduction



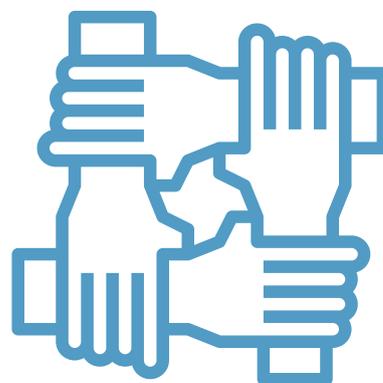
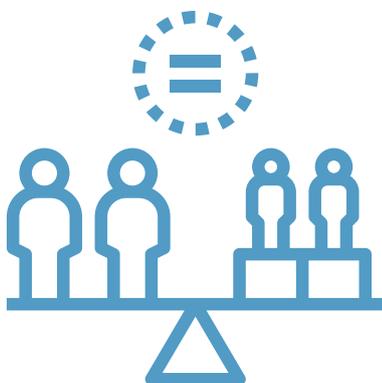
Introduction

Ce document soutient que la pandémie du COVID-19 a montré les défaillances des modèles économiques et urbains actuels dans de nombreux domaines. Un certain nombre de problèmes non résolus ont soudainement émergé de manière simultanée : inégalités flagrantes, faible accès à un logement adéquat, sans-abrisme, économies urbaines incapables d'assurer des moyens de subsistance pour tous et toutes, systèmes de santé publique médiocres, manque de compétences ou d'outils numériques, infrastructures urbaines de base insuffisantes, etc. **L'évidence de ces échecs structurels ouvre une fenêtre d'opportunité pour changer les modèles hégémoniques de fabrication des villes.** Un changement de paradigme est nécessaire pour mieux reconstruire nos villes et nos établissements humains en période post-pandémique.

Le droit à la ville nous éclaire sur la manière de procéder à ce changement de paradigme en nous encourageant à repenser les villes et les établissements humains, en se basant sur les principes de solidarité, d'inclusion, de justice sociale, d'équité, de démocratie et de durabilité.

Les conceptualisations ascendantes du droit à la ville nous invitent à comprendre les villes comme des biens communs qui appartiennent à tou.te.s les habitant.e.s (présent.e.s et futur.e.s, permanent.e.s et temporaires). En particulier, cette compréhension du droit à la ville implique de garantir que tou.te.s les habitant.e.s - sans discrimination fondée sur une quelconque condition ou caractéristique d'identité - ont le droit d'accéder, de produire, d'utiliser, d'occuper, de gouverner et de jouir de villes et d'établissements humains sûrs, ainsi que de toutes leurs ressources, services, équipements et opportunités.

Dans ce contexte, ce document thématique vise à être utile à une variété de parties prenantes (société civile, institutions gouvernementales, secteur privé, universités, etc.) dans leurs efforts pour reconstruire des villes et des établissements humains de meilleure qualité en période post-pandémique en utilisant le droit à la ville comme guide pour le changement. À cette fin, le document fournit d'abord les bases juridiques et politiques internationales sur lesquelles un tel changement peut s'appuyer, tout en offrant un diagnostic succinct de l'impact de la pandémie sur les villes et les établissements humains. Sur la base de ce diagnostic, plusieurs champs d'action sont proposés pour guider les politiques des gouvernements nationaux et locaux. Enfin, le document met en évidence les principaux éléments qui constituent un cadre propice à la réalisation du droit à la ville.



1. Le document thématique *La ville comme bien commun* par Edesio Fernandes approfondit cette idée.

B. Remerciements et contexte



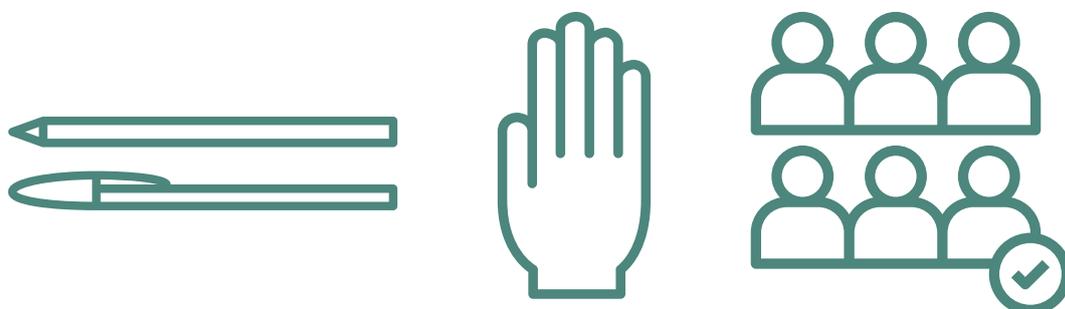
Au niveau mondial, la vision du Droit à la Ville a été reprise dans une série de déclarations et de documents politiques internationaux, élaborés pour la plupart par des organisations transnationales de la société civile, mais aussi par des réseaux internationaux de villes et les Nations unies. Il convient de noter les documents suivants: la ***Charte mondiale du droit à la ville*** (2005) ; ***Le droit à la ville: Construire un autre monde possible. Lignes directrices pour sa compréhension et son opérationnalisation*** (2016); le document de politique générale des ***Nations Unies Habitat III "Droit à la ville et villes pour tous"*** (2016) ; et le document de politique générale du ***Congrès de CGLU sur le droit à la ville*** (2019).

Les récentes déclarations politiques internationales, qui sont devenues le cadre d'action d'un certain nombre d'institutions gouvernementales et non gouvernementales et d'une grande variété de parties prenantes dans le domaine environnemental et urbain, comprennent également certaines propositions politiques liées à la vision du droit à la ville. On peut notamment citer l'***Agenda 2030 des Nations unies*** et ses ***Objectifs de développement durable - ODD*** (2015) et le ***Nouveau Programme pour les Villes - NPV*** (2016) d'ONU-Habitat. Si ces deux déclarations soutiennent des idéaux qui entrent en conflit avec le droit à la ville, par exemple la croissance économique contre la durabilité (voir Garcia-Chueca, 2019), il est également vrai qu'elles contiennent certains principes intimement liés au droit à la ville, comme la notion de fonction sociale de la ville et des établissements humains, l'égalité de genre, les droits humains et la nécessité de réduire les inégalités et de mettre fin à la pauvreté.² Pour cette raison, certains groupes d'activistes et d'organisations de la société civile ont stratégiquement décidé de faire un usage sélectif des ODD et du NPV afin de soutenir certaines des revendications de l'agenda du droit à la ville.

Enfin, et surtout, un certain nombre de traités internationaux consacrent plusieurs composantes du droit à la ville [voir figure 1]. Il s'agit notamment de la ***Déclaration universelle des droits humains*** (1948), des ***Pactes internationaux relatifs aux droits civils et politiques et aux droits économiques, sociaux et culturels*** (1966), de la ***Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale*** (1969), de la ***Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants*** (1990), de la ***Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes*** (1979) et de la ***Convention relative aux droits de l'enfant*** (1989).³ Le droit à la santé, particulièrement pertinent en période de (post-)pandémie, est reconnu dans la Déclaration universelle des droits de l'homme (art. 25), le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (art. 12) et la Convention relative aux droits des personnes handicapées (art. 25) (2006).

Cet ensemble de lois et d'engagements internationaux fournit le terrain juridique et politique nécessaire pour soutenir un changement de paradigme dans la fabrique de la ville.

La clé du changement consistera à mobiliser stratégiquement ces ressources et à inciter politiquement les institutions et autres parties prenantes concernées à s'engager sur la voie du changement avec de nouveaux cadres juridiques, politiques et stratégies post-pandémiques alignés sur le droit à la ville et ses composantes (voir la section sur les environnements favorables à l'action).



2. Pour plus d'informations sur les liens entre les ODD et le NPV avec le droit à la ville, voir, *Right to the City Agenda: For the Implementation of the 2030 Agenda for Sustainable Development and the New Urban Agenda*. [L'Agenda du droit à la ville: Pour la mise en œuvre de l'Agenda 2030 pour le développement durable et le nouvel agenda urbain].

3. Une analyse exhaustive des traités et pactes internationaux les plus pertinents pour le droit à la ville est disponible dans Droit à la Ville: *Construire un autre monde possible. Lignes directrices pour sa compréhension et son opérationnalisation*.



Figure 1: Composants du Droit à la Ville (diagramme). Source: Plateforme Globale pour le Droit à la Ville (2016).

C. Évaluation et défis



COVID-19, une pandémie urbaine

Le COVID-19 est fondamentalement une pandémie urbaine. Selon les Nations Unies, environ 95 % des cas de COVID-19 ont été signalés dans les villes, avec près de 1 500 villes touchées (UN-Habitat, 2020). Cela explique pourquoi les données recueillies au cours de la pandémie par un grand nombre de traqueurs et de moniteurs en ligne font essentiellement référence aux réponses d'urgence au niveau des villes et des banlieues. Comme le montre le graphique suivant, 43 % des réponses gouvernementales suivies pendant la crise ont été prises au niveau des villes (29 %) ou en dessous (14 %) (LSE, CGLU, Metropolis 2020a).

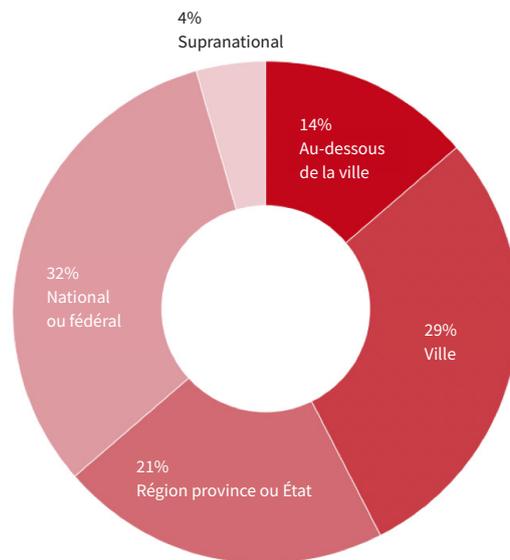
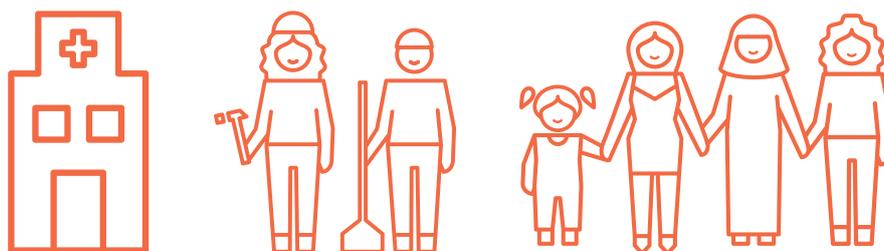


Figure 2: Réponses des gouvernements à la crise. Source : LSE, CGLU, Metropolis (2020a)

En raison de la nature urbaine prédominante de la crise, **un certain nombre de vulnérabilités urbaines systémiques ont été exposées**, notamment en ce qui concerne les systèmes de soins de santé, les possibilités de logement précaire, l'urbanisation non planifiée, le manque d'eau et d'installations sanitaires adéquates et l'accès aux moyens de subsistance (ONU-Habitat, 2020). La privatisation des services de base (santé, eau) et des transports urbains dans certains pays, ainsi que la financiarisation du logement (Rolnik, 2018), sont fortement liées à **ces vulnérabilités**, qui **ont acquis une pertinence particulière en pleine pandémie car elles ont sérieusement compromis le droit à la santé**.

La quarantaine s'est avérée très difficile - voire impossible - dans les maisons surpeuplées, et a même propagé la maladie⁴; se laver les mains en l'absence d'eau courante signifie se rendre à un robinet commun, ce qui rend difficile l'auto-isolément ; les travailleur.euse.s du secteur informel et à faible revenu ont été contraint.e.s de continuer à travailler pendant les confinements par crainte de perdre leur revenu, leur emploi et la possibilité de nourrir leur famille, entre autres (Du, King, Chanchani 2020).



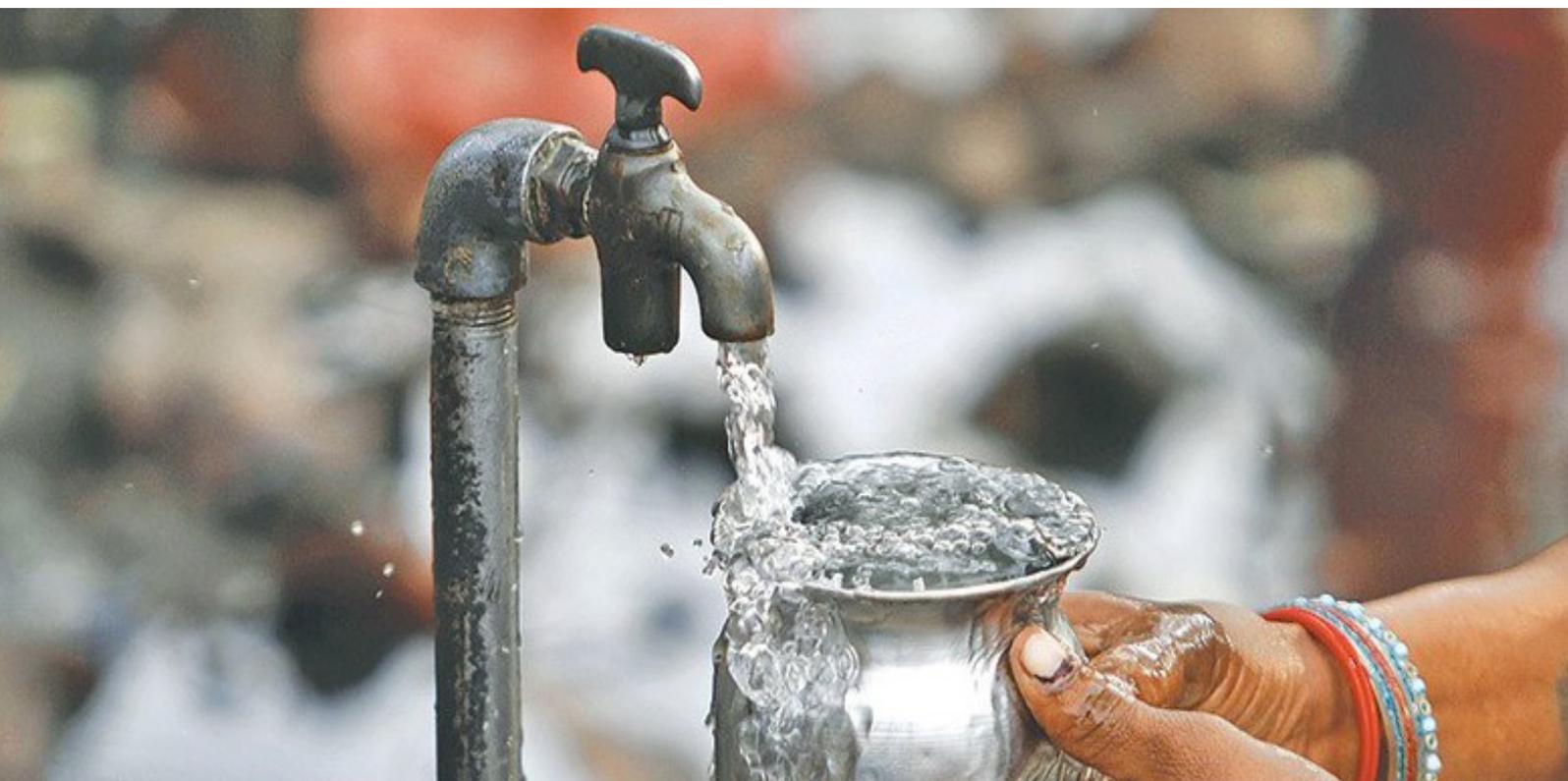
4. Voir, par exemple, la chronique du *New York Times* sur les quartiers des travailleurs du secteur des services qui longent la Silicon Valley: <https://www.nytimes.com/2020/08/01/business/economy/housing-overcrowding-coronavirus.html>.

Encadré 1. L'accès à l'eau dans les quartiers défavorisés.

Le département de l'eau et de l'assainissement de la ville du **Cap** a distribué des réservoirs d'eau et des camions dans les quartiers informels où les habitants n'avaient pas accès à l'eau courante.

Les vulnérabilités socio-économiques urbaines qui sous-tendent le COVID-19 dans le monde entier nous incitent à aborder la pandémie "sous l'angle urbain" en reconnaissant les liens entre l'"urbanisation étendue" actuelle et la santé mondiale. En outre, pour que les réponses à la pandémie engendrent des sociétés plus saines et plus durables, l'attention portée à l'égalité urbaine devrait être incontestable (Acuto et al., 2020). Dans ce contexte,

le droit à la ville peut devenir la force motrice des politiques post-pandémiques visant à améliorer non seulement l'égalité, mais aussi la justice sociale et l'équité, après des décennies d'un modèle urbain axé sur la croissance économique plutôt que sur la création de villes centrées sur les personnes et respectueuses de l'environnement.⁵



5. Pour plus d'informations, voir le document thématique sur le changement climatique, le réchauffement de la planète et la justice environnementale, rédigé par Álvaro Puertas. <https://www.right2city.org/fr/droit-a-la-ville-feuille-de-route-pour-la-justice-climatique>

Les (anciens) territoires et corps de la nouvelle crise

La crise engendrée par le **COVID-19 s'appuie sur des problèmes existants qui façonnent la pandémie et en subissent les effets**. La dernière crise économique de la fin des années 2000 n'a toujours pas été surmontée dans de nombreux pays. La fragilité découlant d'années d'austérité, la précarité des opportunités de travail ou de l'accès aux moyens de subsistance s'entremêlent avec le nouveau choc économique provoqué par le COVID-19, exacerbant plusieurs inégalités urbaines profondes qui existaient avant la pandémie (Blundell et al., 2020 ; Nations Unies, 2020). En outre, dans certaines régions du monde, la pandémie de COVID-19 est aggravée par d'autres crises, telles que la pauvreté structurelle ou la faim sévère, les conflits et la violence urbaine, les catastrophes naturelles (ouragans, inondations, tremblements de terre) ou les problèmes de santé à long terme (épidémies, etc.) (ONU, 2018).

En milieu urbain, l'impact du **COVID-19 a aggravé, et a été aggravé par, les disparités spatiales préexistantes**, qui se manifestent par la ségrégation résidentielle, l'accès aux services et le sans-abrisme (Klugman et Moore, 2020). Les zones urbaines défavorisées, les périphéries et les quartiers auto-construits ont souffert de taux d'infection par le COVID-19 plus élevés, de décès et de la récession

économique en raison d'un accès plus faible à des infrastructures et des installations adéquates, au logement, aux systèmes de soins de santé ou aux moyens de subsistance (Dizioli et Pinheiro, 2020).

Ces zones sont principalement habitées par certaines communautés socio-économiques (les pauvres des villes, les travailleur.euse.s de l'informel) et par des groupes traditionnellement victimes de discrimination (les migrant.e.s, les communautés racialisées, les groupes ethniques), qui constatent que la pandémie aggrave gravement leurs conditions de vie et de santé, et entraîne des taux de mortalité élevés. Bien que les données désagrégées (par sexe, ethnie ou race) soient incomplètes ou inexacts, les premières études menées aux États-Unis ont montré que les patient.e.s noir.e.s mouraient à un taux beaucoup plus élevé (3,5 fois) que les Américain.e.s blanc.he.s (Sandoiu, 2020). En avril 2020, 70 % des décès dus au COVID-19 à Chicago ont touché la population noire, alors qu'ils ne représentent que 29 % de la population totale de la ville (Ramos, 2020). Au cours de la même période, la population noire du Michigan (14%) représentait 40% des décès dus au COVID-19 (Mauger, Macdonald, 2020).



On retrouve un schéma similaire au Brésil, où une personne noire analphabète a 3,8 fois plus de chances de mourir du COVID-19 qu'une personne blanche alphabétisée (Batista et al. 2020). Dans certaines villes brésiliennes, cependant, le taux de mortalité des communautés noires peut même atteindre 50 % de plus que celui de la population blanche, comme l'a montré une étude récente à São Paulo (Instituto Pólis, 2020).

Ces données montrent à quel point les vulnérabilités sociales et sanitaires sont exacerbées lorsqu'elles sont enchevêtrées avec les inégalités territoriales et raciales.

Bien que les pays à faible revenu, dont l'économie est fragile depuis longtemps et qui connaissent des inégalités sociales structurelles, connaissent une situation très difficile en raison de la pandémie, la Banque mondiale prévoit que les pays à revenu intermédiaire seront particulièrement touchés par l'**apparition d'une vague de "nouveaux pauvres" due au COVID-19**. On estime que 8 "nouveaux pauvres" sur 10 se trouveront dans ces pays, ce qui portera l'extrême pauvreté à 150 millions de personnes d'ici la fin 2021. Ce groupe sera principalement issu des villes et des zones urbaines (Banque mondiale 2020, Sánchez-Páramo, 2020). Lorsqu'elle dresse le profil des "nouveaux pauvres", la Banque mondiale prête essentiellement attention aux variables socio-économiques (type d'emploi, secteur, accès aux services, niveau d'éducation), alors qu'un regard intersectionnel (race, sexe, âge, capacités, etc.) enrichirait certainement l'interprétation de ce phénomène, ainsi que de l'impact de la pandémie dans son ensemble.

En ce qui concerne l'âge, l'ONU (2020b) note que la pandémie du COVID-19 provoque une peur et une souffrance indicibles chez les personnes âgées du monde entier. Lors des confinements, elles ont beaucoup souffert en n'ayant pas accès aux services et aux biens, ni au contact humain dont elles ont besoin. En termes de décès, les **personnes âgées sont parmi les victimes les plus visibles du COVID-19**, bien qu'elles n'aient pas reçu suffisamment d'attention de la part du public et des institutions. Avec les personnes souffrant de pathologies sous-jacentes, les personnes âgées sont plus exposées aux risques de maladies graves et de décès dus à la maladie COVID-19 (le taux de mortalité des plus de 80 ans est cinq fois supérieur à la moyenne mondiale). Lorsque les personnes âgées subissent des formes multiples et croisées de discrimination, celles-ci ont été exacerbées pendant la pandémie de COVID-19 et ont aggravé leur vulnérabilité. Les femmes, par exemple, sont surreprésentées parmi les personnes âgées (ONU, 2020b) et 46 % des **personnes handicapées** sont âgées de 60 ans et plus (UNDESA, 2020). Ces personnes ont généralement davantage de besoins en matière de soins de santé, notamment des pathologies sous-jacentes qui les rendent plus vulnérables aux symptômes graves du COVID-19.



Encadré 2. Assistance aux personnes âgées.

La municipalité de **Buenos Aires** a mis en place une assistance téléphonique et une aide aux achats pour les personnes âgées grâce à un réseau étendu de bénévoles. À **Zürich**, l'une des deux principales chaînes de supermarchés de Suisse, Migros, en collaboration avec Pro Senectute, l'organisation nationale des retraités, a développé une application qui mettait en relation des personnes à haut risque avec des "aides" pour faire les courses. Avec 20 commandes par jour et 81 % d'entre elles effectuées par des personnes âgées de 66 ans ou plus, elle est rapidement devenue la boutique en ligne la plus populaire auprès des personnes âgées.



En outre, les données montrent également que **les femmes sont plus vulnérables aux effets économiques liés au COVID-19** (pertes d'emploi et difficultés d'accès aux moyens de subsistance) en raison des inégalités de genre existantes (Madgavkar et al. , 2020).

Outre l'impact économique, la pandémie a creusé l'écart entre les genres au sens large en raison de la charge imposée aux femmes et aux filles en tant que soignantes et travailleuses domestiques, d'un risque accru de violence domestique pendant l'enfermement et d'un accès insuffisant à des soins de santé spécifiques.

La fermeture des écoles pendant les confinements a particulièrement augmenté la charge des soins et limité le temps de travail des femmes - sans parler du grave désavantage éducatif pour une génération d'écoliers. Ces problèmes exacerbent les inégalités socio-économiques existantes (par exemple, une plus grande insécurité économique pour les femmes, un accès insuffisant à l'éducation et aux opportunités d'emploi). Combinés à la discrimination et à la stigmatisation intersectionnelles (âge, race, sexe, handicap, etc.), ils façonnent un scénario dur d'intenses disparités multisectorielles et fondées sur le genre (ONU FEMMES, 2020).



Encadré 3. Genre et COVID-19.

Certaines autorités municipales, conscientes de l'impact du COVID-19 sur l'élargissement du fossé entre les genres, ont adopté des mesures spécifiques pour faire face à certains des risques accrus auxquels les femmes étaient confrontées pendant les confinements. *Limq* a hébergé des femmes risquant d'être victimes de violences sexuelles, tandis que *Vieng* a renforcé les ressources pour assurer une assistance téléphonique 24 heures sur 24 aux femmes confrontées à cette menace.

Outre l'impact territorial, socio-économique, racial, d'âge et de genre, la **pandémie remet sérieusement en question les valeurs démocratiques et l'État de droit.**

Les mesures d'urgence gouvernementales ont souvent été prises du haut vers le bas, sans dialogue suffisant avec les principales parties prenantes et les communautés. En plus, dans au moins 60 pays, le COVID-19 a servi de prétexte pour introduire des lois et des politiques qui violent le droit international et font reculer les droits humains en restreignant de manière disproportionnée les droits à la liberté de réunion pacifique et à la liberté d'expression. De même, l'utilisation des technologies numériques a permis de surveiller la propagation de la maladie grâce au signalement électronique des cas, mais a également mis en péril le droit à la vie privée. Dans certains pays, les gouvernements ont entrepris des mesures de surveillance avec l'intelligence artificielle et le big data pour cartographier les mouvements des personnes et s'assurer du respect de la quarantaine à domicile. Souvent, ces mesures vont de pair avec une répression policière abusive, qui a parfois été appliquée avec une force excessive et inutile, entraînant de graves violations des droits humains (Amnesty International, 2020a, 2020b).

Le développement du vaccin du COVID-19 à la fin de l'année 2020 a apporté un soulagement mondial et a établi la base nécessaire pour le début de la reprise post-pandémique. Cependant, tout comme le déni de l'existence du COVID-19 ou les protestations contre les restrictions de la pandémie, le vaccin a fait l'objet de scepticisme et même de politisation. Le gouvernement tanzanien est toujours dans le déni de l'existence du COVID-19 et rejette le vaccin (Makoni, 2021). Aux États-Unis, un nombre alarmant d'agents de santé refusaient le vaccin COVID-19 au début de la campagne de vaccination (Garger, 2021). Le président brésilien a déclenché une bataille géopolitique et un conflit politique national lorsqu'il a annoncé que le pays n'achèterait pas le vaccin chinois Sinovac (El País, 2020), ce qui a conduit 22 % des Brésiliens à refuser de recevoir tout vaccin en décembre 2020 (Reuters, 2020). Malgré ces difficultés, les campagnes de vaccination progressent dans le monde entier, ouvrant la voie à la guérison du COVID-19.



Les opportunités de la crise

Pendant la crise, des centaines d'initiatives collaboratives ont vu le jour dans le monde entier, visant à soutenir et à travailler avec les quartiers et les familles vulnérables. Ces initiatives ont joué un rôle essentiel pour répondre aux besoins sociaux urgents face à l'insuffisance des capacités de l'État. Si les actions collectives se sont multipliées grâce aux structures d'organisation sociale préexistantes, notamment dans les quartiers informels, les **réseaux numériques ont également été un espace de diffusion et d'organisation de la solidarité**. Dans les quartiers informels, ces expressions de solidarité ont principalement tourné autour de la sécurité alimentaire, de la prévention des maladies et de l'autogestion de la santé, de l'assainissement et de l'aide au revenu (Duque Franco, Ortiz, Samper et Millán, 2020). Dans d'autres zones urbaines, les preuves montrent que l'action collective a également inclus la fourniture d'un soutien psychologique ; des initiatives culturelles, éducatives et sportives collaboratives en libre accès ; des conseils en matière d'emploi et des projets économiques coopératifs ; un soutien aux groupes vulnérables tels que les immigrés, les sans-abri, les personnes handicapées, les personnes âgées et les enfants à risque ; et un soutien aux victimes de violence de genre (Blanco et Nel-lo, 2020).

En s'engageant sur la voie de la régénération urbaine, les villes devraient tirer parti de ce capital humain et de ces réseaux pour mettre en place des **mécanismes de gouvernance multipartites** afin de reconstruire des territoires urbains et des établissements humains de meilleure qualité grâce à l'engagement de tous les secteurs, groupes et communautés (voir la section sur les environnements favorables ci-dessous). Dans de nombreux endroits, la base de ce cadre de gouvernance existe déjà grâce à la collaboration continue entre les gouvernements urbains et les organisations de la société civile.⁶

La reprise post-pandémique est

L'occasion de maximiser ces expériences et de leur donner une continuité pour rendre les villes plus résilientes à moyen et long terme.

En plus d'innover en termes de gouvernance, la reprise offre également une occasion sans précédent de progresser sur certains programmes politiques. Premièrement, elle fournit les bases nécessaires pour assurer la continuité de certaines politiques qui ont joué un rôle clé dans l'atténuation de l'impact de la crise. Deuxièmement, elle permet de faire avancer certains changements politiques qui semblaient auparavant impensables. En ce qui concerne le premier point, il convient de noter que la plupart des mesures gouvernementales⁷ et des initiatives d'action collective⁸ se sont concentrées sur la réponse aux besoins matériels qui nécessitent un soutien supplémentaire après la première année de cette pandémie. Ces besoins varient en fonction de l'emplacement géographique, des conditions socio-économiques, des caractéristiques des groupes et des individus (sexe, âge, origine ethnique, capacités, etc.), mais il s'agissait généralement de garantir **l'accès aux subventions ou aux allocations familiales, aux soins de santé, à la sécurité alimentaire, aux moyens de subsistance, à un logement adéquat, à l'eau et à l'assainissement, et aux transports urbains**. Préserver la continuité des **activités économiques et commerciales** a également été d'une importance capitale, car les **possibilités d'emploi en dépendent**. La pandémie du COVID-19 a encore montré l'importance de **l'accès au numérique**, de la connectivité et de la formation numérique en tant que moyens essentiels pour le télétravail, la télémédecine, l'éducation et les achats en ligne, l'accès à l'information sur la pandémie et les restrictions qui y sont liées, ainsi que les canaux de communication avec la famille et les amis pendant les périodes de fermeture, et un outil pour recevoir l'aide de la communauté ou de l'État.

6. Quelques exemples peuvent être trouvés ici : www.citiesforglobalhealth.org.

7. Pour plus d'informations sur ce que font les collectivités locales et régionales, voir (disponible en anglais) <https://dossiers.cidob.org/cities-in-times-of-pandemics/index.html>.

8. Pour plus d'informations sur les initiatives de la société civile, voir par exemple <https://www.right2city.org/the-right-to-the-city-facing-covid-19/#jump4>; <https://www.synergiesforsolidarity.org>; <https://www.solivid.org/?lang=es>; et <https://antievictionmap.com>.



Encadré 4. Mesures multisectorielles à court terme prises pendant la pandémie.

Accès aux subventions. *Bogotá* a créé un programme de revenu de base universel basé sur un système de financement multiple, provenant à la fois de dons privés et de fonds publics, et ciblant uniquement les ménages les plus vulnérables. Trois types de subventions ont été établis : 1) les transferts directs en espèces ; 2) les obligations émises en biens et services ; 3) les subventions.

Sécurité alimentaire. À *Rio de Janeiro*, une carte de panier de base a été créée pour les ménages vulnérables afin de garantir la sécurité alimentaire, tandis que le programme Hortas Cariocas a fourni des légumes aux 42 communautés qui faisaient partie du projet. Le *London Community Response Fund*, géré par des organisations communautaires et bénévoles, a fourni de la nourriture et d'autres services essentiels aux personnes dans le besoin.

Le logement. Dans plusieurs villes, les expulsions ont été arrêtées pendant la pandémie, comme *Barcelona*, *Montreal* et *Washington D.C.* Dans de nombreuses autres, des moratoires sur le paiement des loyers ont été établis (par exemple, *Viena*, *Montevideo*). *Boston* a mis en place un Fonds d'aide au loyer consistant en un prêt directement versé aux propriétaires pour aider les locataires à payer leur loyer. Ce prêt était d'un montant maximal de 6 000 dollars, et les demandeurs devaient démontrer qu'ils avaient été économiquement affectés par le COVID-19. Les sans-papiers avaient également le droit de recevoir ce fonds. Une mesure similaire a été adoptée à *Nantes Métropole* par le biais du Dispositif d'aide au paiement des loyers, qui garantissait des subventions basées sur des seuils de revenus qui ciblaient les locataires qui avaient été affectés par le COVID-19. Cette mesure a été relancée en 2021. *Kuala Lumpur* a créé 14 hotspots pour héberger les sans-abri. Afin de mieux répondre à leurs besoins, les sans-abri ont été profilés en fonction de plusieurs critères (état de santé, sexe, âge et nationalité).

Eau et assainissement. La municipalité turque d'*Izmir* a mis fin aux déconnexions dues aux dettes d'eau des consommateurs. L'eau a été reconnectée à des milliers de foyers qui avaient été précédemment coupés pour cause de dette d'eau. Les coupures d'eau planifiées ont été annulées. *L'État de São Paulo* a suspendu les coupures d'eau, d'électricité et de gaz pendant les premiers mois de la pandémie (jusqu'au 31 juillet 2020) pour les résidents les plus pauvres qui n'étaient pas en mesure de payer leurs factures.

Droits numériques. *L'agence de transport de l'État de Californie, la ville de Sacramento et le Sacramento Regional Transit District* (SacRT) ont fait équipe pour transformer les bus en super points d'accès sans fil gratuits dans les communautés ayant un accès limité à l'internet haut débit pendant la pandémie COVID-19. Grâce au projet Connected Educational Community (CEC), la ville de *Buenos Aires* a aidé les élèves, leurs familles et les enseignants à mener à bien leurs activités scolaires depuis leur domicile pendant la pandémie. À *Viena*, la municipalité a mis au point des cours en ligne gratuits pour aider les élèves à faire l'école à la maison et a distribué 5 000 ordinateurs portables.

En ce qui concerne la crise comme une opportunité pour encourager de nouvelles politiques, le COVID-19 a transformé les perceptions publiques et institutionnelles des villes au point que des programmes ou des stratégies qui étaient auparavant inimaginables sont maintenant envisagés, même par les grandes villes ou les métropoles où le changement de politique est parfois plus difficile. Nombre de ces stratégies sont alignées sur le droit à la ville. Par exemple, la **"ville du quart d'heure"** lancée par la maire de Paris,⁹ selon laquelle chaque habitant d'une ville devrait avoir accès aux services urbains essentiels en 15 minutes à pied ou à vélo. Malgré sa popularité actuelle, ce concept n'est pas nouveau. Les féministes réclament la

proximité urbaine depuis des décennies (Muxí, 2007), et les militants du Droit à la ville défendent le polycentrisme, la fonction sociale de la ville et l'égalité des genres, autant d'éléments liés à la vision de la ville du quart d'heure.

Pensez également à la **"relance verte"** que les maires de Milan et de Los Angeles mettent en avant dans le cadre du réseau mondial de villes C40,¹⁰ qui est liée à des revendications environnementales de longue date; ou à la **libération des espaces publics des voitures**, une initiative visant à rendre les villes plus vivables cristallisées dans un certain nombre de villes.



9. Voir: <https://www.theguardian.com/world/2020/feb/07/paris-mayor-unveils-15-minute-city-plan-in-re-election-campaign>.

10. Voir en anglais: <https://www.weforum.org/agenda/2020/09/c40-cities-covid-19green-recovery>.

Encadré 5. Des rues pour les gens pendant la pandémie du COVID-19.

Athens, Barcelona, Bogotá, Dublin et Mexico City sont quelques-unes des villes qui ont rendu les rues piétonnes pendant la pandémie. À *Lima*, 46 km de pistes cyclables et de parkings pour vélos ont été créés. Ils ont été conçus comme temporaires mais, en fonction de leur utilisation, ils pourraient devenir permanents. À *Milan*, le plan Strade Aperte comprenait des pistes cyclables temporaires à faible coût, des chaussées nouvelles et élargies, des limitations de vitesse et des rues à priorité piétonne et cycliste. Le plan a été élaboré de manière collaborative et s'est inspiré des "SuperBlocks" de Barcelone.

Pensez également à d'autres débats qui prennent actuellement de l'ampleur dans un certain nombre de villes sur le **contrôle des loyers**, la **réglementation des locations à court terme** ou le **zonage des zones d'intérêt social** (Rolnik et Garcia-Chueca, 2020). Ces politiques sont très liées à plusieurs composantes du droit à la ville (voir figure 1), comme la nécessité de favoriser des liens urbains-ruraux durables et des espaces publics de qualité.

Alors que la réponse à la crise de 2008 visait principalement à sécuriser le système bancaire, **la crise du COVID-19 est abordée en plaçant les personnes au centre de la réponse d'urgence et de la reprise à long terme**. Les stratégies post-pandémiques offrent donc une fenêtre d'opportunité pour l'agenda du droit à la ville. Nous assistons à la fin d'une époque où des modèles structurels largement ancrés dans la société, l'économie, la politique et la culture sont en train de se transformer. Pour reprendre les termes de Joseph Striglitz (2019), nous sommes proches de "la fin du néolibéralisme et de la renaissance de l'histoire".

Il est de notre devoir de saisir cette opportunité pour construire de nouveaux futurs plus justes. Dans un monde aussi urbanisé, ces

futurs alternatifs impliqueraient nécessairement de réimaginer nos villes et nos établissements humains. Le droit à la ville peut fournir le cadre nécessaire à la construction de ces nouvelles utopies urbaines.

Comme l'affirme Lefebvre (2009), les changements révolutionnaires sont le résultat d'une combinaison de praxis et d'utopie : ils dépendent fortement de notre capacité à développer des stratégies politiques transformatrices qui sont réalisables tout en dépassant les limites existantes. Le Droit à la Ville capture l'esprit de cette idée et fournit ainsi un modèle potentiel de changement réalisable dans les efforts post-pandémiques pour reconstruire des villes et des établissements humains de meilleure qualité.

D. Recom- mandations pour les gou- vernements locaux et nationaux



Structure des recommandations¹¹

Selon la Plateforme Globale pour le Droit à la Ville (2016) et la Conférence des Nations unies sur le logement et le développement urbain durable (2016), les villes et les établissements humains sont des phénomènes aux multiples facettes qui résultent d'un cadrage spécifique des structures matérielles, des idées politiques et des valeurs sociales. La figure suivante synthétise les trois dimensions de la fabrication de la ville :

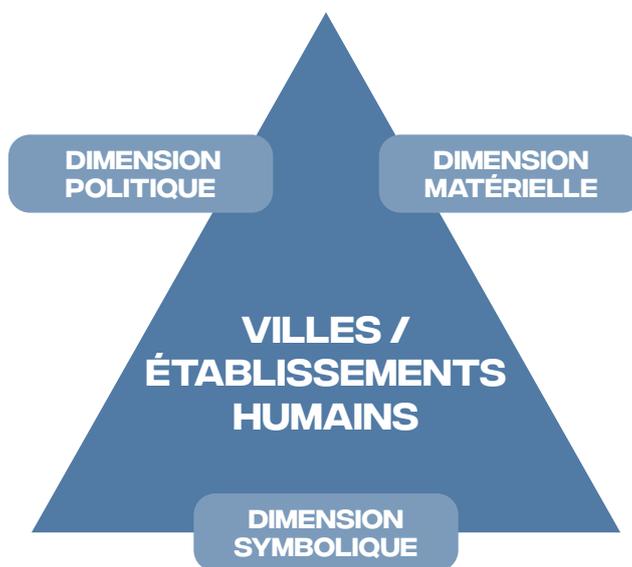


Figure 3: Les dimensions de la fabrication de la ville.
Source : Plateforme Globale pour le droit à la ville, 2016.

Dans ce contexte, le droit à la ville est considéré comme le résultat de trois processus interdépendants de construction de la ville centrée sur l'être humain (matériel, politique et symbolique), qui devraient garantir :

(i). une distribution des ressources spatialement juste (dimension matérielle)

(ii). l'organisation politique (dimension politique)

(iii). la diversité socioculturelle (dimension symbolique)

Les recommandations suivantes destinées aux gouvernements locaux et nationaux seront structurées sur la base de cette vision de la fabrication des villes. En fonction du cadre réglementaire spécifique et du niveau de décentralisation politique de chaque pays, les mesures et les politiques décrites se rapportent à un niveau de gouvernement spécifique (local, national, voire métropolitain ou régional).

L'agenda du droit à la ville concerne souvent (mais pas exclusivement) les actions politiques municipales. Cependant, comme la crise du COVID-19 a avant tout impliqué un problème mondial de santé publique, le rôle des gouvernements nationaux dans le rétablissement post-pandémique sera essentiel.

11. Ce document n'élaborera pas de recommandations environnementales car c'est l'objectif du document thématique sur le changement climatique, le réchauffement de la planète et la justice environnementale rédigé par Álvaro Puertas, disponible en : <https://www.right2city.org/fr/droit-a-la-ville-feuille-de-route-pour-la-justice-climatique>

Recommandations générales pour les gouvernements nationaux

Mesures à court terme: Création de comités d'expert.e.s chargé.e.s de surveiller l'état de la pandémie et de formuler des recommandations politiques ; mise en place d'allocations familiales universelles ou de régimes individuels de revenu minimum ; vaccination publique de masse ; garantie d'accès aux médicaments essentiels.

Stratégies à long terme: Augmenter l'investissement public dans la science, l'innovation et la recherche ; renforcer le système de santé public ; garantir l'investissement dans la mobilité durable et multimodale ; progresser vers une transition écologique.

Recommandations urbaines spécifiques pour les gouvernements (différentes sphères)

La dimension matérielle de la fabrication de la ville

Favoriser la fonction sociale de la ville

Protéger le droit à un logement adéquat, abordable et accessible
Garantir l'accès aux services de base

Garantir des espaces publics de qualité, sûrs et accessibles

Encourager la marche et le vélo
Promouvoir des espaces publics inclusifs et écologiques

Reconnaître et promouvoir les autres économies

Renforcer les économies inclusives
Soutenir l'économie des soins

La dimension politique de la fabrication de la ville

Renforcer la démocratie locale et la participation politique

La dimension culturelle de la fabrication de la ville

Encourager les diversités et les cultures urbaines

Assurer l'égalité d'accès à la vie culturelle urbaine

Protéger le secteur culturel

Recommandations transversales

Égalité des genres

Intersectionnalité

La citoyenneté inclusive

Approche territoriale et intégrale

La dimension matérielle de la fabrication de la ville

Cette dimension concerne la manière dont les ressources matérielles sont mises à la disposition des résidents dans les zones urbanisées et les quartiers autoproduits. Les ressources matérielles comprennent l'espace public, les infrastructures et services de base (par exemple, l'eau, l'électricité, les déchets et l'assainissement, l'éducation, les soins de santé), les options de transport appropriées, accessibles et durables, les logements et établissements adéquats, les moyens de subsistance équitables, les opportunités et les emplois décents, les espaces verts,

les écosystèmes préservés et la biodiversité, ainsi que les zones naturelles sans risque.

Compte tenu des besoins exacerbés par la crise du COVID-19, la première série de recommandations vise à assurer une distribution (et une reconnaissance) socialement et spatialement juste des ressources matérielles.

Cet objectif peut être atteint en mettant en œuvre plusieurs mesures liées à (i) la promotion de la fonction sociale de la ville ; (ii) la garantie d'espaces publics de qualité, sûrs et accessibles ; et (iii) la reconnaissance et la promotion d'autres économies.



1. Favoriser la fonction sociale de la ville

PROTÉGER LE DROIT À UN LOGEMENT ADÉQUAT, ABORDABLE ET ACCESSIBLE

Mesures à court terme: Arrêt des expulsions de locataires, d'occupants et de propriétaires ; hébergement des sans-abri ; mise en place de programmes d'allègement ou de gel des loyers ; encouragement du logement social dans les propriétés vides.

Politiques à long terme: Créer davantage de logements abordables ; réglementer les locations à court terme ; apporter un soutien aux options de logements décloisonnés (coopératives, initiatives d'entraide, logements sans but lucratif ou fiducies foncières communautaires) ; garantir l'accessibilité physique des logements (à l'aide de la conception universelle) pour tous les âges et pour toutes les personnes.

GARANTIR L'ACCÈS AUX SERVICES DE BASE (EAU, ASSAINISSEMENT, INSTALLATIONS SANITAIRES ABORDABLES ET APPROPRIÉES, TRANSPORTS PUBLICS).

Mesures à court terme: Garantir l'accès aux services de base pour les sans-abri ; soutenir les systèmes de santé communautaires ; mettre en place des programmes de santé mentale, en particulier pour les travailleuses sociales et les travailleurs sociaux, les enfants, les jeunes et les personnes âgées ; prévenir les coupures d'eau, d'électricité ou de gaz, en particulier dans les foyers vulnérables ; adapter le fonctionnement des transports publics pour garantir une mobilité sûre et réduire les contagions, par exemple en assurant la ventilation et l'utilisation de désinfectant pour les mains, en supprimant la nécessité de toucher les éléments partagés (leviers d'ouverture des portes, distributeurs automatiques) ; augmenter et décentraliser l'offre de transports publics ; fournir des systèmes de transport alternatifs et abordables (location de vélos, sentiers pédestres sûrs).

Politiques à long terme: Garantir l'égalité d'accès à des soins de santé publics, de qualité et décentralisés ; répondre aux besoins spécifiques de toutes les femmes en matière de soins de santé (y compris les aspects maternels) ; fournir un soutien social et sanitaire spécifique aux personnes handicapées et à la population mondiale vieillissante en augmentation ; établir une tarification sociale pour les services publics ; soutenir des transports publics abordables et accessibles ; inverser la privatisation des transports urbains.

2. Garantir des espaces publics de qualité, sûrs et accessibles

ENCOURAGER LA MARCHÉ ET LE VÉLO

Mesures à court terme: Mise en place de programmes visant à garantir l'utilisation sûre de l'espace public par les femmes (y compris des partenariats de police et de sécurité communautaire) ; augmentation du nombre de rues piétonnes (en permanence ou pendant les week-ends et les jours fériés).

Mesures à long terme: Développer les pistes cyclables ; favoriser le polycentrisme urbain pour réduire la nécessité de se déplacer en décentralisant la disponibilité des services de base et des équipements publics, ainsi que l'éducation, la culture et les possibilités d'emploi ; adapter l'espace public pour mieux répondre aux besoins des résidents âgés, en veillant à ce que les voix de la communauté soient au centre de la détermination des besoins et de la manière dont les solutions seront mises en œuvre (par exemple en utilisant le cadre des villes et communautés amies des aînés de l'OMS).¹²

PROMOUVOIR DES ESPACES PUBLICS INCLUSIFS ET VERTS

Mesures à court terme: Sécuriser l'accès aux espaces publics pour les moyens de subsistance informels ; adapter l'utilisation de l'espace public pour des interactions sociales sûres.

Mesures à long terme: Développer une réglementation et une législation inclusives pour mieux sécuriser l'accès aux espaces publics pour les moyens de subsistance informels ; encourager l'utilisation de l'espace public pour les interactions sociales et l'engagement politique ; permettre le développement des expressions socioculturelles populaires et des jeunes dans l'espace public, ainsi que des diversités urbaines au sens large ; créer davantage d'espaces verts publics pour améliorer le bien-être et la santé mentale des résidents.

3. Reconnaître et promouvoir les autres économies

Le droit à la ville appelle à la reconnaissance des diverses économies opérant en milieu urbain. Il s'agit notamment de **l'économie informelle**¹³, de **l'économie sociale et solidaire**¹⁴, de **l'économie circulaire**¹⁵ et de **l'économie des soins**.¹⁶ Les femmes jouent le plus grand rôle dans ces autres économies, mais elles ne bénéficient pas d'une reconnaissance et d'un soutien politiques suffisants. Le droit à la ville reconnaît également le rôle important que jouent les **économies locales et informelles et le commerce de proximité** pour garantir des villes durables, sûres et vivables.

RENFORCER LES ÉCONOMIES INCLUSIVES

Mesures à court terme: Soutenir et protéger les moyens de subsistance informels¹⁷; reconnaître et renfor-

12. Pour plus d'informations, voir: https://www.who.int/ageing/projects/age_friendly_cities_network/en

13. Según *WIEGO*, la economía informal es "el conjunto diversificado de actividades económicas, empresas, empleos y trabajadores que no están regulados ni protegidos por el Estado". El concepto se aplicaba originalmente al trabajo por cuenta propia en pequeñas empresas no registradas. Se ha ampliado para incluir el empleo asalariado en trabajos no protegidos".

14. Selon le *RIPRESS*, l'économie sociale et solidaire est "une alternative au capitalisme [...]". L'ESS existe dans tous les secteurs de l'économie: production, finance, distribution, échange, consommation et gouvernance. Elle [...] vise à transformer le système social et économique qui inclut les secteurs public, privé et tertiaire. L'ESS ne concerne pas seulement les pauvres, mais s'efforce de surmonter les inégalités, ce qui inclut toutes les classes de la société."

15. Selon l'*UE*, l'économie circulaire est un modèle de production et de consommation, qui implique le partage, la location, la réutilisation, la réparation, la remise à neuf et le recyclage des matériaux et produits existants aussi longtemps que possible. De cette manière, le cycle de vie des produits est prolongé."

16. Dans ce document, l'économie des soins fait référence aux services de santé, d'éducation et d'aide sociale, ainsi qu'au travail domestique, rémunéré ou non, qui est fourni par des membres de la famille et de la communauté (principalement des femmes), souvent en raison d'un manque d'accès à des services publics et de qualité.

17. Des recommandations spécifiques pour chaque groupe de travailleurs informels sont disponibles ici: <https://www.wiego.org/covid19crisis>.

cer le rôle du soutien communautaire dans l'accès aux biens et services pour les plus vulnérables.

Mesures à long terme: Garantir des ressources financières accrues pour l'économie sociale, ainsi que la mise en place de cadres juridiques et de programmes publics adéquats;¹⁸ fournir un revenu de base universel ; favoriser les entreprises circulaires;¹⁹ et promouvoir le commerce local et de proximité par le biais d'avantages fiscaux ou de subventions directes, d'un urbanisme polycentrique et de la piétonnisation des rues ou des super blocs.²⁰

ÉCONOMIE DES SOINS

Mesures à court terme: Reconnaître les travailleurs du secteur des soins - rémunérés et non rémunérés - comme des travailleurs essentiels et garantir leur sécurité au travail ; étendre la protection sociale aux personnes ayant des responsabilités de soins ; fournir un niveau minimum de services de garde d'enfants, en particulier pour les enfants des travailleurs essentiels ; encourager un plus grand partage des soins non rémunérés et du travail domestique ; garantir un soutien aux personnes âgées pour éviter la solitude.

Mesures à long terme: Créer des systèmes de soins solides, résilients et sensibles au genre ; investir dans des infrastructures de base accessibles et des approches permettant de gagner du temps ; transformer les marchés du travail pour permettre de concilier emploi rémunéré et soins non rémunérés ; réorienter les politiques macroéconomiques pour permettre l'économie des soins (ONU FEMMES, 2020).

La dimension politique de la fabrication de la ville

Les mesures politiques discutées ci-dessus doivent être complétées par une deuxième série de recommandations. Comme le montre la [Figure 3](#), au-delà de la production matérielle de la ville, il y a la production politique de la ville qui, du point de vue du droit à la ville, implique de **garantir une agence politique** à tous les résidents.

RENFORCER LA DÉMOCRATIE LOCALE ET LA PARTICIPATION POLITIQUE

Comme décrit précédemment, la crise du COVID-19 a été utilisée par beaucoup comme un prétexte pour restreindre le dialogue démocratique et certains droits humains en raison des restrictions qui ont affecté la capacité des résidents à défilé et à protester. Dans ce contexte, les gouvernements locaux et nationaux doivent garantir la **participation démocratique et la transparence dans l'élaboration des politiques**, notamment en ce qui concerne la conception et la mise en œuvre des politiques de rétablissement post-pandémie.

Mesures à court terme: Garantir l'accès à des espaces physiques et virtuels pour l'auto-organisation des communautés et de la société civile ; mettre en place des mécanismes participatifs pour concevoir et développer des politiques de rétablissement post-pandémie ; veiller à ce que ces mécanismes prennent en compte les perspectives et les besoins de tous les habitants et de leurs organisations afin d'apporter des solutions appropriées et durables.

Mesures à long terme: Maintenir des mécanismes participatifs de suivi et de contrôle de la mise en œuvre des politiques post-pandémie ; assurer la formation numérique, l'égalité d'accès à des outils numériques abordables et la gestion démocratique des données publiques pour le bien commun.²¹



18. Comme le démontre une récente étude de l'OCDE (2020), l'économie sociale a joué un rôle important dans la prise en charge et l'atténuation des impacts à court et à long terme de la crise du COVID-19 sur l'économie et la société.

19. Pour plus de détails sur cette recommandation, voir Williams (2020).

20. Voir Zorrilla (2021).

21. L'idée de bien commun est développée dans le document thématique sur les villes en tant que biens communs rédigé par Edésio Fernandes.

La dimension culturelle de la fabrication de la ville

La dernière série de recommandations concerne la dimension symbolique de la fabrication de la ville ou, en d'autres termes, la manière dont les diversités, la créativité et les cultures urbaines façonnent nos villes. La culture ne joue pas seulement un rôle essentiel dans l'éducation ou les loisirs, mais aussi pour favoriser les rencontres, la cohésion sociale, les échanges, la transformation, le plaisir, le bien-être et la liberté.

Dans les temps post-COVID, la culture peut également être une composante fondamentale du rétablissement étant donné sa capacité à imaginer des futurs possibles et à contribuer au bien-être et à la santé (mentale) des résidents (Fancourt et Finn, 2019 ; Commission culture de CGLU, 2020).

ENCOURAGER LES DIVERSITÉS ET LES CULTURES URBAINES

Mesures à court terme: Lutte contre la discrimination à l'égard de certains groupes (jeunes, migrant.e.s, pauvres en milieu urbain ou personnes LGBTQI+, entre autres).

Mesures à long terme: Reconnaître, promouvoir et protéger les cultures locales et les diversités urbaines comme un moyen efficace de permettre le développement du tissu social et de renforcer la résilience des communautés, indispensables en temps de crise car elles peuvent servir de base à l'action collective, à la solidarité et au soutien; garantir un soutien spécifique à certains groupes (voir ci-dessus) afin d'élargir le courant dominant de la culture, de la créativité et des arts.

ASSURER L'ÉGALITÉ D'ACCÈS À LA VIE CULTURELLE URBAINE

Mesures à court terme: Il devient essentiel de reconnecter les institutions culturelles avec les résidents (par un accès égalitaire et abordable aux activités et équipements culturels).

Mesures à long terme: Établir des politiques culturelles qui s'attaquent aux inégalités existantes en matière d'accès, de participation et de contribution à la culture; renforcer la culture dans l'enseignement primaire et secondaire; développer des programmes culturels dans toutes les zones urbaines, en particulier dans les plus dé-

favorisées, en garantissant sa qualité et son accès gratuit.

PROTÉGER LE SECTEUR CULTUREL

Mesures à court terme: Fournir des mesures d'aide aux secteurs culturels, en accordant une attention particulière aux groupes et bénéficiaires fragiles (par exemple, les petites entreprises, les indépendants, les jeunes, les groupes de base).

Mesures à long terme: Garantir des politiques de protection des travailleur.euse.s culturels, car ils sont souvent indépendants ou majoritairement freelances (rémunération équitable, sécurité sociale, gouvernance participative) ; contribuer à la numérisation du secteur comme moyen d'accroître sa capacité à partager son travail et à toucher un public plus large.

Recommandations transversales

ÉGALITÉ DES GENRES

L'égalité des genres exige d'adopter toutes les mesures nécessaires pour lutter contre la discrimination sous toutes ses formes à l'égard de toutes les femmes, de tous les hommes et des personnes LGBTQI+, de prendre toutes les mesures appropriées pour assurer leur plein épanouissement, de garantir l'égalité des droits humains et d'assurer une vie sans violence.

Pour atteindre cet objectif, l'intégration de la dimension de genre devrait être prise en compte à tous les stades de l'élaboration des politiques (préparation, conception, mise en œuvre, suivi et évaluation). En outre, les mesures réglementaires et la budgétisation devraient également inclure la perspective de genre en vue de promouvoir l'égalité et de lutter contre la discrimination. Pour y parvenir, il serait utile d'établir un plan d'action avec des objectifs, des outils et des responsabilités spécifiques.

INTERSECTIONNALITÉ

L'approche intersectionnelle aide à comprendre et à prévenir la discrimination en tant que phénomène complexe. Les groupes exclus ne sont jamais homogènes. Les gens ont de multiples couches d'identité et peuvent se définir - ou être définis par d'autres - selon divers critères, dont le genre, le sexe, l'orientation sexuelle, l'âge, la nationalité, l'ethnicité, le statut social, le handicap,



la religion, etc. Souvent, les identités multiples opèrent simultanément et interagissent de manière indissociable, produisant des formes distinctes et spécifiques de discrimination. Prendre conscience de l'existence de formes multiples de discrimination peut grandement contribuer à les prévenir.

Les étapes nécessaires à l'intégration de l'intersectionnalité dans l'élaboration des politiques comprennent la collecte de données désagrégées afin d'évaluer la discrimination subie par des groupes spécifiques, l'adaptation des mécanismes participatifs afin d'écouter les voix des communautés victimes de discrimination, l'examen des politiques existantes sous l'angle de l'intersectionnalité et l'intégration de l'intersectionnalité dans les nouvelles politiques.

LA CITOYENNETÉ INCLUSIVE

La crise du COVID-19 a également touché, particulièrement les **enfants, les jeunes, les personnes âgées, les personnes handicapées et les migrant.e.s, ainsi que les femmes**. Les politiques de relèvement post-pandémique alignées sur le droit à la ville doivent être exemptes de discrimination et répondre de manière adéquate aux besoins spécifiques de ces groupes.

Il sera essentiel de garantir leur participation à la conception et à la mise en œuvre des politiques pour élaborer des solutions appropriées et durables. Si les recommandations politiques suggérées ci-dessus doivent s'adresser à tous les résidents urbains, des programmes de rétablissement ciblés sont également nécessaires pour mieux répondre aux besoins de ces groupes. Les programmes d'éducation de "rattrapage"²² pourraient également revêtir une importance particulière, compte tenu de la fermeture des écoles

pendant la pandémie et de son impact sur l'éducation, et finalement sur l'intégration des enfants et des jeunes sur le marché du travail (deux éléments clés qui garantiront leur inclusion sociale à l'avenir).

APPROCHE TERRITORIALE ET INTÉGRALE

Les recommandations doivent être mises en œuvre avec une approche territoriale et intégrale forte. Les villes ne sont pas des territoires abstraits où les normes internationales des droits humains peuvent simplement être traduites localement. L'espace urbain est un espace contesté où se reproduisent les contradictions entre les relations de pouvoir asymétriques dans la société. C'est pourquoi l'agenda du droit à la ville s'attache à répondre à la **dimension territoriale des problèmes urbains** et comprend donc des questions telles que la défense des espaces publics, l'accès égal et décentralisé aux services de base, la mixité sociale dans les différents quartiers, les opportunités d'emploi sur l'ensemble du territoire urbain, etc.

De même, le droit à la ville appelle à la mise en œuvre des droits selon une approche universelle, indivisible, interdépendante et interconnectée.

Par conséquent, les perspectives post-pandémiques sur les villes et les établissements humains basées sur le droit à la ville impliquent nécessairement d'agir simultanément sur le large éventail de politiques publiques suggérées dans ce document. Des mesures politiques isolées ne conduiront pas au changement de paradigme qui est nécessaire en cette période de changement. Seul un programme intégré complet favorise des transformations profondes dans la fabrication de la ville.



22. Programmes d'apprentissage accéléré pour les enfants et/ou les jeunes qui ont manqué des années de scolarité afin de compléter leur éducation de base et d'obtenir des qualifications éducatives.

E. Environnements propices à l'action locale



Cette section identifie les moyens de mise en œuvre pour réaliser les recommandations politiques identifiées ci-dessus. Les environnements favorables suivants découlent des *normes internationales en matière de bonne gouvernance*, entendue au sens large comme "le plein respect des droits humains, l'État de droit, la participation effective, les partenariats multi-acteurs, le pluralisme politique, les processus et institutions transparents et responsables, un secteur public efficace et efficient, la légitimité, l'accès à la connaissance, à l'information et à l'éducation, l'autonomisation politique des personnes, l'équité, la durabilité, ainsi que les attitudes et valeurs qui favorisent la responsabilité, la solidarité et la tolérance" (*Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme*).

1. Des cadres institutionnels pluriels, sûrs et démocratiques

sont des conditions préalables à l'exercice d'un certain nombre de droits (par exemple, la liberté d'expression, le droit d'association, le droit de participation politique, etc.), sans lesquels le droit à la ville ne peut se concrétiser.

2. Engagement multipartite

SOCIÉTÉ CIVILE ENGAGÉE

Les citoyen.n.e.s ont le droit et la responsabilité de participer à la création et au façonnement de leur ville. Les résident.e.s auto-organisé.e.s jouent un rôle clé pour faire avancer le droit à la ville. La participation des habitant.e.s aux processus sociaux et politiques est essentielle (que ce soit individuellement ou par l'intermédiaire de groupes, de communautés et de leurs organisations représentatives, par exemple les associations d'habitants, les ONG, les mouvements sociaux, les syndicats, les organisations de travailleurs, les associations de personnes âgées, les organisations de personnes handicapées et d'autres

groupes d'intérêt). Ces groupes devraient permettre et favoriser la participation égale des femmes. Une attention particulière devrait être accordée aux groupes urbains traditionnellement marginalisés et à leurs organisations. La coordination des résidents aux niveaux local, national et mondial est essentielle pour accroître leur capacité à influencer l'agenda politique, à partager leurs expériences et leurs luttes, et à diffuser le récit du droit à la ville.

DES INSTITUTIONS GOUVERNEMENTALES ENGAGÉES

• **Les gouvernements locaux** et métropolitains sont au cœur de la mise en œuvre du droit à la ville et de l'établissement d'une vision stratégique et d'un cadre opérationnel en dialogue étroit avec les résidents urbains. Cette vision et ce cadre devraient se fonder sur un exercice préalable de cartographie des inégalités spatiales au niveau des villes et des quartiers afin de façonner les politiques locales (et nationales), en particulier dans les zones défavorisées et les bidonvilles). Les données devraient être désagrégées (sexe, âge, ethnicité ou race, statut socio-économique) pour évaluer la santé, les conditions de vie, l'accès aux services urbains et le bien-être.



Ces données devraient être rendues publiques.

En coresponsabilité avec les autorités nationales et conformément à leur cadre juridique, les gouvernements locaux et métropolitains doivent prendre l'initiative d'initier ou de coordonner les processus politiques appropriés dans la limite des ressources disponibles, afin de parvenir progressivement à la pleine réalisation des différentes composantes du droit à la ville, par tous les moyens appropriés et avec l'adoption de mesures législatives, réglementaires et politiques.

Les gouvernements locaux et métropolitains doivent garantir l'implication des résidents et des organisations de la société civile dans ces processus en assurant une planification transparente et participative des programmes, la prise de décision, la mise en œuvre des programmes et le suivi des politiques.

Les gouvernements locaux et métropolitains doivent également fournir une formation aux fonctionnaires sur la mise en œuvre du droit à la ville, en particulier au personnel chargé de mettre en œuvre les composantes du droit à la ville ; promouvoir la sensibilisation du public ; et développer des connaissances coproduites avec les communautés locales.

La coopération entre les gouvernements locaux et métropolitains voisins est nécessaire pour lutter non seulement contre les inégalités intra-urbaines, mais aussi contre les inégalités inter-urbaines. Les sphères de gouvernement supra-locales doivent soutenir ces efforts et mettre à disposition tous les financements, structures de gouvernance ou cadres politiques nécessaires pour atteindre cet objectif.

• **Les gouvernements nationaux et régionaux** ont la responsabilité de créer des cadres politiques et législatifs favorables qui contribuent à la réalisation des différentes composantes du droit à la ville.

Une réforme des lois judiciaires est également nécessaire pour garantir un recours judiciaire efficace et rapide. Les politiques urbaines nationales alignées sur le droit à la ville sont essentielles pour favoriser et multiplier l'action politique au niveau local en vue de la mise en œuvre de ce droit. Ces politiques devraient établir un mécanisme participatif pour faciliter le dialogue politique entre les niveaux national et infranational, ainsi qu'entre les acteurs étatiques et non étatiques, en particulier les organisations de la société civile représentant les groupes marginalisés de citoyens.

Les gouvernements nationaux ont également la responsabilité de fournir un financement suffisant et des compétences politiques aux gouvernements locaux, afin qu'ils puissent poursuivre la mise en œuvre du droit à la ville en tant que sphère de gouvernement la plus proche des résidents.

Une formation et un renforcement des capacités adéquats sont également essentiels pour renforcer le rôle des gouvernements locaux en tant que catalyseurs du changement.

Les gouvernements nationaux doivent travailler avec le secteur privé pour établir un cadre permettant de se conformer aux normes en matière de droits humains et au droit à la ville, et favoriser les outils de formation et d'évaluation destinés aux entreprises.

Certains États (par exemple, le Brésil, l'Équateur) ont élaboré des dispositions constitutionnelles afin de fournir la base juridique la plus élevée pour ce droit et/ou ont établi des organes gouvernementaux spéciaux et des mécanismes participatifs pour le mettre en œuvre.

• **Les organismes internationaux** (y compris les organisations multilatérales et les associations mondiales de gouvernements locaux) peuvent jouer un rôle clé dans la sensibilisation des gouvernements à la nécessité d'utiliser le droit à la ville comme un nouveau paradigme urbain. Les organisations multilatérales devraient reconnaître la voix des gouvernements urbains et de leurs associations dans la gouvernance mondiale, compte tenu de leur rôle en première ligne de la gouvernance mondiale de la santé. Les agendas mondiaux devraient prêter attention aux inégalités urbaines maximisées par la crise du COVID-19 et devraient inclure les gouvernements urbains comme partie de la solution.

Les réseaux internationaux de villes devraient créer des alliances multipartites afin de renforcer leur voix en tant que partenaires stratégiques des efforts mondiaux de reconstruction. Ils devraient également favoriser le renforcement des capacités, l'apprentissage entre pairs et les débats politiques, ainsi que fournir des orientations politiques pour mettre en œuvre le droit à la ville aux niveaux national, régional et local ; établir des mécanismes de suivi internationaux ; et rassembler les informations pertinentes (par exemple, les meilleures pratiques, les cadres juridiques, les études de cas).

UNIVERSITÉS ET PRATICIENS ENGAGÉS

Les centres d'enseignement et de recherche, ainsi que les professionnels (c'est-à-dire les architectes, les urbanistes, les designers, les ingénieurs, les avocats, les travailleurs sociaux) sont également placés dans une position importante pour multiplier, soutenir et permettre la mise en œuvre du droit à la ville.

SECTEUR PRIVÉ ENGAGÉ

Un secteur privé engagé devrait être guidé par un cadre de responsabilité sociale des entreprises afin de favoriser les objectifs sociaux et de garantir des approches inclusives et durables de l'urbanisation.

Les organismes privés qui exercent des fonctions publiques ou fournissent des services de base ont une responsabilité particulière en matière de respect des normes relatives aux droits humains et doivent être tenus responsables.

Les institutions financières doivent agir conformément aux principes de l'investissement responsable des Nations unies (PRI).

DES MÉDIAS ENGAGÉS

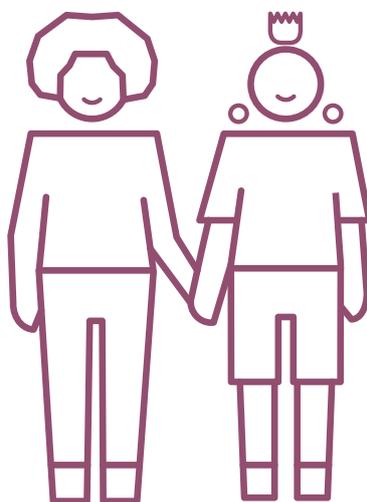
En tant que plateformes de diffusion de l'information et faiseurs d'opinion, les médias, sous toutes leurs formes, ont la responsabilité de fournir de vraies nouvelles (particulièrement importantes à l'ère des fake news), d'accorder une couverture médiatique suffisante aux questions sociales liées aux villes et de veiller à ce que les voix des groupes traditionnellement exclus soient également représentées dans les informations publiées ou diffusées.

SECTEUR CULTUREL ENGAGÉ

Un secteur culturel engagé. La culture a le potentiel de transformer les valeurs et les actions actuelles. Si le secteur culturel s'engage dans les débats de société et favorise la pensée critique et l'engagement des citoyens, il peut devenir un levier essentiel du changement.

3. Éducation, renforcement des capacités et formation

Il est nécessaire de diffuser la compréhension du droit à la ville parmi les citoyens afin qu'ils puissent faire valoir et réaliser leurs droits. Les centres d'éducation formelle et non formelle peuvent jouer un rôle clé à cet égard. Le renforcement des capacités du gouvernement et du pouvoir judiciaire, des forces et organes de sécurité de l'État, des médias, du secteur privé et des autres parties prenantes concernées est également crucial.



**F. Annexe.
Sélection des
mesures
COVID-19 dans
les villes**



Afrique

VILLE	PAYS	POLITIQUE	DESCRIPTION ²³
<i>Bamako</i>	Mali	Social	Assistance sociale et accès aux services pour les groupes vulnérables: Fonds spécial pour fournir une aide au revenu ciblée. Distribution massive de céréales et d'aliments pour le bétail aux ménages les plus pauvres. Fourniture gratuite d'électricité et d'eau aux consommateurs de la tranche sociale pour les mois d'avril et mai 2020. Exemption de trois mois de TVA sur les tarifs de l'électricité et de l'eau et exemption de trois mois de droits de douane sur l'importation d'aliments de base (riz et lait).
<i>Freetown</i>	Sierra Leona	Social	Initiative d'agriculture urbaine: Soutien aux communautés dans les établissements auto-construits pour cultiver leurs propres légumes. Formation aux individus et aux groupes de jeunes sur la plantation, l'arrosage et le compostage. Des travaux sont en cours pour rendre l'eau disponible en dehors de la saison des pluies.
<i>Kampala</i>	Ouganda	Numérisation	Hub de réponse: Géo-référencement des cas confirmés pour un suivi en temps réel afin de mieux répondre aux besoins de la communauté avec des ressources de santé publique.
<i>Kampala</i>	Ouganda	Marché du travail et économie	Préservation de la continuité des services publics: Révocation des licences commerciales des points de vente au détail et des magasins qui ont augmenté le prix des marchandises de manière disproportionnée pendant la pandémie.
<i>Le Cap</i>	Afrique du Sud	Social	Réservoirs d'eau: Le département de l'eau et de l'assainissement a distribué des réservoirs d'eau et des camions dans les quartiers informels où les habitants n'ont pas accès à l'eau courante.
<i>Le Cap</i>	Afrique du Sud	Marché du travail et économie	Ensemble de mesures d'aide sociale et de soutien économique: Assistance alimentaire par le biais de bons d'achat et de transferts en espèces. Le paquet comprenait des plans de partenariat avec le Fonds de solidarité (une société d'intérêt public soutenue par des entreprises, la société civile et le gouvernement visant à financer les mesures d'aide de COVID-19).
<i>Lomé</i>	Togo	Assainissement	Plan de Riposte Covid-19: Différentes mesures principalement axées sur l'endiguement de la propagation du virus, avec un accent particulier sur l'assainissement.
<i>Nairobi</i>	Kenya	Marché du travail et économie	Paquet d'allègements fiscaux: Allègement total de l'impôt sur le revenu pour les personnes gagnant moins de l'équivalent de 225 dollars par mois, réduction du taux supérieur de rémunération par répartition de 30 à 25 %, réduction du taux d'imposition sur le chiffre d'affaires des petites entreprises de 3 à 1 %.
<i>Tétouan</i>	Maroc	Assainissement	Mesures sanitaires anti-COVID-19: Adoptées dans les réservoirs, les centres d'épuration, les bâtiments administratifs et envers les employés et les usagers. Campagnes de sensibilisation à la protection contre le COVID-19.

23. Les tableaux contenus dans cette annexe ont été élaborés par l'auteur à partir d'informations recueillies auprès des sources suivantes : FMI 2021, Kramer 2021, Peleg et Naama 2020, Wittenberg 2020 et OMS 2020, ainsi que les sites web: <https://www.citiesforglobalhealth.org> et <https://dossiers.cidob.org/cities-in-times-of-pandemics/index.html>.

Amérique du Nord

VILLE	PAYS	POLITIQUE	DESCRIPTION
<i>Baltimore</i>	USA	Durabilité	Guide de conception d'idées de distanciation: "Rassemblez 10 plans pour créer des espaces temporaires et peu coûteux qui permettent une interaction sociale physiquement distante dans des environnements urbains tels que les rues, les allées, les terrains vagues et les parkings" (Wittenberg 2020).
<i>Boston</i>	USA	Logement	Fonds d'aide au loyer: Prêt directement versé aux propriétaires pour aider les locataires à payer leur loyer jusqu'à 6 000 \$. Les demandeurs doivent démontrer qu'ils ont été économiquement impactés par le COVID-19. Les sans-papiers ont également le droit de bénéficier de ce fonds.
<i>Chicago</i>	USA	Social	Fournir un abri aux sans-abri: Craignant une épidémie parmi la population importante de sans-abri de la ville, elle a loué des hôtels pour servir d'abris de fortune aux sans-abri.
<i>Montréal</i>	Canada	Logement	Arrêté ministériel 2020-052: L'arrêté annule les décisions prises par le Tribunal administratif du logement en matière de logement et d'expulsions.
<i>New York</i>	USA	Logement	La loi sur le portage des locataires de l'État: Cette mesure empêche l'expulsion en cas de difficultés endurées par les locataires. Toutefois, elle permet également aux propriétaires de procéder à des expulsions si cette déclaration n'est pas présentée.
<i>Sacramento</i>	USA	Numérisation	Bus Wi-Fi: Les autorités de Sacramento ont introduit une connexion Wi-Fi sans fil dans les bus pour les communautés qui n'ont pas accès à l'internet haut débit.
<i>Sacramento</i>	USA	Logement	Programme d'aide à la location COVID-19: Programme de trois mois avec un fonds moyen de 750 \$ par ménage. Les critères sont principalement basés sur le seuil de revenu. Par la suite, les propriétaires doivent confirmer le transfert des locataires. Les citoyens ne doivent pas bénéficier d'une autre aide sociale et démontrer que le COVID-19 leur cause des difficultés.
<i>Washington D.C.</i>	USA	Logement	Proclamation du gouverneur prorogeant et modifiant les articles 20-05, 20-19 et 20-19.120-05, 20-19, 20-19.1: Interdiction des expulsions touchant les logements résidentiels et les immeubles locatifs commerciaux.
<i>Washington D.C.</i>	USA	Mobilité	Vision Zero Enhancement Omnibus Amendment Act of 2019: "Si un segment de route en cours de construction a été pré-identifié comme candidat pour une bande cyclable protégée, une voie réservée aux bus ou un couloir sans véhicules privés, alors il doit être reconstruit avec cette nouvelle caractéristique " (Kramer 2021).

Amérique Latine

VILLE	PAYS	POLITIQUE	DESCRIPTION
<i>Bogotá</i>	Colombie	Logement	Arriendo Solidario: Transfert non conditionnel de trois mois ciblant les groupes sociaux suivants: personnes âgées de plus de 60 ans; ménages dirigés par des femmes; personnes handicapées; victimes de conflits armés; ménages dont les membres ont plus de 60 ans ou moins de 18 ans, visant à couvrir les dépenses de logement.
<i>Bogotá</i>	Colombie	Marché du travail et économie	Renta Básica Bogotá: Revenu de base universel (RBI) basé sur un système de financement multiple, provenant à la fois de dons privés et de fonds publics, ciblant uniquement les ménages les plus vulnérables. Trois types de subventions: 1) Transferts directs en espèces; 2) Obligations émises en biens et services; 3) Subventions.
<i>Buenos Aires</i>	Argentine	Durabilité	Plan d'urbanisme environnemental et anthropologique: Accord global avec une grande participation du PPP pour concevoir le plan urbain de manière durable. Le plan urbain a une perspective inclusive qui couvre différents aspects, par exemple la promotion du patrimoine culturel et architectural, l'accès des citoyens à l'air frais et à l'eau assainie, la jouissance des espaces verts, etc.
<i>État de São Paulo</i>	Brésil	Logement Social	Accès aux services de base: L'État de São Paulo a suspendu les coupures d'eau, d'électricité et de gaz jusqu'au 31 juillet 2020 pour les habitants les plus pauvres de l'État brésilien qui n'ont pas pu payer leurs factures pendant la pandémie de coronavirus.
<i>Lima</i>	Pérou	Logement	Albergue Casa de la Mujer: hébergement de femmes sans abri exposées à des violences sexuelles pendant la pandémie.
<i>Lima</i>	Pérou	Durabilité	Mobilité verte: Création de 46 km de pistes cyclables et de parkings pour les vélos. Ils sont temporaires mais, en fonction de leur utilisation, ils peuvent devenir permanents.
<i>Mexico City</i>	Mexique	Logement	Réduction et suspension des redevances pour la fourniture d'eau et d'énergie . Une réduction est également appliquée à tous les ménages, quels que soient leurs revenus.
<i>Montevideo</i>	Uruguay	Marché du travail et économie	Programa de tareas temporales: Contrats de trois mois pour les personnes dans le besoin afin de développer des tâches liées à l'entretien des services de la ville avec des quotas pour les groupes sociaux en risque d'exclusion.
<i>Montevideo</i>	Uruguay	Logement	Analyse au cas par cas et entretien avec les demandeurs de subventions pour couvrir les dépenses de logement.
<i>Rio de Janeiro</i>	Brésil	Social	Carte de panier de base: Carte accordée aux ménages vulnérables pour assurer la sécurité alimentaire.
<i>Rio de Janeiro</i>	Brésil	Logement	Le Secrétariat municipal des finances a adopté un décret qui établit une remise pour le paiement intégral de l'impôt foncier et urbain .

Europe

VILLE	PAYS	POLITIQUE	DESCRIPTION
<i>Barcelone</i>	Espagne	Logement	Logement social: Des unités vides de location à court terme ont été utilisées pour fournir des logements sociaux à des familles vulnérables par le biais de contrats de 1 à 3 ans.
<i>Berlin</i>	Allemagne	Marché du travail et économie	Subventions aux entreprises: Fonds d'urgence de plus d'un milliard d'euros pour soutenir les petites entreprises et les propriétaires uniques. Les mesures comprennent des reports d'impôts, un soutien financier pour le chômage partiel (Kurzarbeit) - un programme visant à subventionner les salaires des employés pendant que leurs heures de travail sont réduites en raison d'une activité réduite - et des conditions spéciales pour les prêts.
<i>Bruxelles</i>	Belgique	Durabilité	Soyez circulaire: Projet participatif pré-pandémique visant à financer les initiatives entrepreneuriales qui suivent une approche circulaire et sont axées sur les besoins des citoyens locaux. Le projet Be Circular a été adapté et renforcé depuis l'épidémie de COVID.
<i>Londres</i>	Royaume-Uni	Mobilité	Le plan Streetspace du maire: La transformation des routes londonniennes sera accélérée, laissant place à de nouvelles pistes cyclables et à des trottoirs plus larges pour permettre la distanciation sociale. Les lieux emblématiques bénéficieront de pistes cyclables temporaires et de plus d'espace pour la marche afin de réduire la pression sur le métro et les bus.
<i>Milan</i>	Italie	Mobilité	Strade Aperte: le plan comprend des pistes cyclables temporaires à faible coût, des trottoirs nouveaux et élargis, des limitations de vitesse et des rues à priorité piétonne et cycliste. Un modèle de collaboration qui suit l'exemple des "Super Blocks" de Barcelone.
<i>Nantes Métropole</i>	France	Logement	Dispositif d'aide au paiement des loyers: Subventions basées sur des seuils de revenus qui ciblent les locataires qui ont été affectés par le COVID-19.
<i>Tallinn</i>	Estonie	Numérisation	Application de traçage: La collaboration d'une douzaine d'entreprises a abouti à la création d'une application de traçage des smartphones qui garantit la confidentialité. Le système décentralisé calcule l'exposition en utilisant uniquement des appareils sans avoir recours à un système central.
<i>Vienne</i>	Autriche	Genre	Contre la violence sexiste: Renforcer les ressources pour assurer une permanence téléphonique 24 heures sur 24 aux femmes confrontées à la menace de violences sexuelles.
<i>Zurich</i>	Suisse	Marché du travail et économie Culture	Le revenu de base: Subvention pour les travailleurs indépendants qui ont dû fermer leur entreprise et les artistes qui ne peuvent plus se produire. Ils reçoivent 80% de leur revenu journalier jusqu'à un maximum de 196 CHF (186 €) par jour. Également disponible pour les personnes qui doivent prendre un congé non payé ou ne peuvent pas travailler parce qu'elles doivent s'occuper de leurs enfants ou sont en quarantaine.

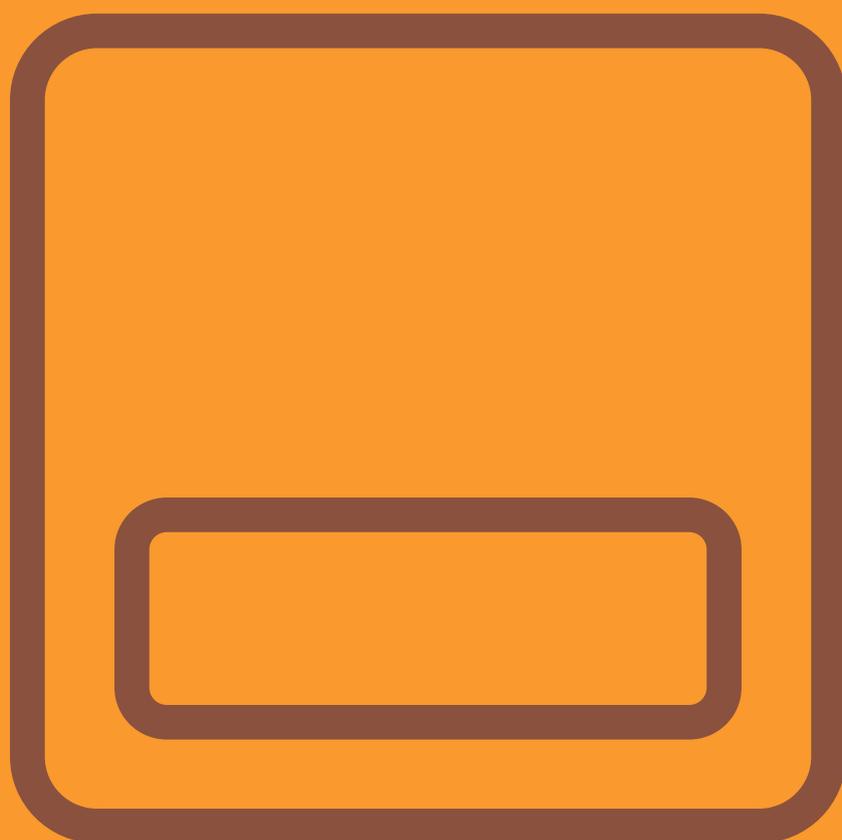
Moyen-Orient et Asie du Sud-Ouest

VILLE	PAYS	POLITIQUE	DESCRIPTION
<i>Dubai</i>	EAU	Numérisation Assainissement	Montaji: Une application intelligente développée par la municipalité qui permet aux clients de vérifier la sécurité et les conditions sanitaires des produits achetés. L'application a introduit des informations concernant les procédures de stérilisation depuis l'épidémie de COVID-19.
<i>Hebron</i>	Palestine	Numérisation Gouvernance	E-gouvernement: Le centre de services publics de la municipalité a mis au point un système électronique spécial permettant de soumettre et de suivre les demandes en ligne.
<i>Istanbul</i>	Turquie	Social	Sécurité alimentaire: Des cartes d'achat gratuites et 500 000 colis alimentaires pour les plus vulnérables. Les cuisines de la municipalité métropolitaine d'Istanbul ont servi trois repas à plusieurs milliers de personnes. (Villes pour la santé mondiale, 2020).
<i>Izmir</i>	Turquie	Durabilité	Espaces verts: La municipalité métropolitaine d'Izmir a planifié la manière d'augmenter les zones vertes urbaines et d'établir des connexions entre la ville et les zones rurales environnantes.
<i>Madaba</i>	Jordan	Social	Assistance sociale: Fourniture de services de base à 3 500 familles, notamment des médicaments, de la nourriture, du carburant, etc.
<i>Shiraz</i>	Iran	Mobilité	Contacter les autorités chinoises pour réguler le trafic du métro et tirer les leçons de leur expérience. En outre, limiter le flux du trafic entrant dans la ville.
<i>Tel Aviv</i>	Israël	Mobilité	Piétonisation des rues: Le conseil municipal a rendu piétonnes 11 rues et différents centres commerciaux de la ville.

Asie du Sud-Est

VILLE	PAYS	POLITIQUE	DESCRIPTION
<i>Daegu</i>	Corée du Sud	Marché du travail et économie	Subventions pour les entreprises: Soutien financier aux ménages et aux petites et moyennes entreprises locales, mesures de relance pour les entreprises locales et mesures d'atténuation.
<i>Daegu</i>	Corée du Sud	Social Numérisation	Encourager l'enseignement en ligne: Le bureau de l'éducation de Daegu a accordé 6 000 dollars aux écoles afin d'acheter du matériel électronique pour les cours en ligne.
<i>Hong Kong</i>	Chine	Transparence Numérisation	Conférences de presse et site web COVID-19: Conférences de presse quotidiennes animées par un médecin à la voix douce et site web avec des informations en direct sur le développement de COVID-19 pour atténuer l'"infodémie".
<i>Hong Kong</i>	Chine	Marché du travail et économie	Subventions: Allocation de 290 milliards de HK\$ (37,2 milliards de dollars US) pour subventionner les salaires des gens et paiements directs de 10 000 HK\$ (1 282 dollars US) à chaque citoyen.
<i>Hong Kong</i>	Chine	Social	Équipement anti-COVID-19: Plusieurs organisations de la société civile, ainsi que des institutions publiques et privées, ont fait des dons ou fourni du matériel de désinfection aux personnes dans le besoin ou aux magasins touchés.
<i>Kuala Lumpur</i>	Malaisie	Marché du travail et économie	Contrôle du développement: Prolongation de la date limite de paiement par la mairie du 1er avril 2020 au 30 juin 2020, incluant plusieurs services tels que Redevance d'aménagement, Fonds des services d'amélioration, Fonds de dépôt et de contribution.
<i>Kuala Lumpur</i>	Malaisie	Social	Gestion des abris pour sans-abri: Création de 14 hotspots pour abriter les sans-abri. Ces mécanismes ont permis d'établir le profil des sans-abri afin de répondre à leurs besoins de manière plus concrète. Les profils étaient les suivants : a) en bonne santé; b) en mauvaise santé; c) étrangers; d) femmes et enfants.
<i>Taipei</i>	Taiwan	Gouvernance Participation	Forum GO Smart: Des représentants de huit villes et unités gouvernementales ont été invités à partager leurs expériences et leurs politiques de lutte contre la pandémie, tandis que neuf fournisseurs ont également présenté leurs solutions en matière de prévention des épidémies.

Figures et encadrés



Figures et encadrés

Figure 1. Composants du Droit à la Ville (diagramme).

Figure 2. Réponses des Gouvernements à la crise.

Figure 3. Les dimensions de la construction de la ville.

Encadré 1. L'accès à l'eau dans les quartiers défavorisés.

Encadré 2. Assistance aux personnes âgées.

Encadré 3. Genre et COVID-19.

Encadré 4. Mesures multisectorielles à court terme prises pendant la pandémie.

Encadré 5. Les rues pour les personnes pendant le COVID-19.



Références



Références

Acuto, M., Larcom, S., Keil, R., Ghojeh, M., Lindsay, T., Camponeschi, C., Parnell, S. (2020) **“Seeing COVID-19 through an urban lens. Pandemic responses can engender healthier and more sustainable societies only if we attend to urban equality”**. [Voir le COVID-19 à travers une approche urbaine. Les réponses pandémiques ne peuvent engendrer des sociétés plus saines et plus durables que si nous nous occupons de l'égalité urbaine]. Nature Sustainability, Vol. 3, Décembre 2020, 977-978.

Amnesty International (2020a), **Déclaration conjointe de la société civile : Le recours aux technologies de surveillance numérique pour combattre la pandémie doit se faire dans le respect des droits humains**. Disponible sur: <https://www.amnesty.org/download/Documents/POL3020812020FRENCH.pdf>

--- (2020b), **COVID-19 crackdowns. Police abuse and global pandemic**. [Les répressions du COVID-19. Abus de la police et pandémie mondiale]. Disponible, en anglais, sur: <https://www.amnesty.org/download/Documents/ACT3034432020ENGLISH.PDF>.

Banque mondiale (2020a), **“Profiles of the new poor due to the COVID-19 pandemic”**. [Profils des nouveaux pauvres dus à la pandémie de COVID-19]. 6 août 2020. Disponible sur: <https://www.worldbank.org/en/topic/poverty/brief/Profiles-of-the-new-poor-due-to-the-COVID-19-pandemic>.

--- (2020b), **"COVID-19 pour ajouter jusqu'à 150 millions de pauvres extrêmes d'ici 2021"**. Communiqué de presse. 7 octobre 2020. Disponible sur: <https://www.banquemondiale.org/fr/news/press-release/2020/10/07/covid-19-to-add-as-many-as-150-million-extreme-poor-by-2021>.

Batista et al. (2020) **"Análise socioeconômica da taxa de letalidade da COVID-19 no Brasil. Nota Técnica 11 - 27/05/2020"**. Núcleo de Operações e Inteligência em Saúde (NOIS) ["Analyse socio-économique du taux de létalité du COVID-19 au Brésil. Note technique 11 - 27/05/2020". Centre d'opérations et d'intelligence sanitaire (NOIS)]. Disponible, en portugais, à l'adresse: <https://drive.google.com/file/d/1tSU7mV4OPnLRFMMY47JIXZgzkkvkydO/view>.

Blanco, Ismael; Nel-lo, Oriol (2021, à paraître). **“Pandemic, Cities, and Mutual Support: The Role of Urban Social Innovation in the COVID-19 Crisis”**, [Pandémie, villes et soutien mutuel : Le rôle de l'innovation sociale urbaine dans la crise du COVID-19], in Hannah Abdullah, Eva Garcia-Chueca, Andrea G. Rodríguez & Agustí Fernández de Losada (eds.), Building back better: post-pandemic city governance [Reconstruire une meilleure gouvernance post-pandémique des villes]. Disponible, en anglais, sur: <https://dossiers.cidob.org/cities-in-times-of-pandemics/index.html>.

Cités et Gouvernements Locaux Unis (2019), **Document d'orientation sur le droit à la ville**. Disponible sur: https://www.right2city.org/wp-content/uploads/2019/10/FR_Right-to-the-City_PolicyPaper.pdf

Charte mondiale du droit à la ville (2005). Disponible, sur: https://www.right2city.org/wp-content/uploads/2019/09/A1.3_Charte-Mondiale-du-Droit-a-la-Ville.pdf.

Commission de culture de CGLU (2020) **"Culture, villes et pandémie du COVID-19 ; première partie: documenter les mesures initiales et rédiger les défis à venir"**, Rapports de la Commission de culture de CGLU, n°8, Barcelone, 8 juin 2020. Disponible sur: https://agenda21culture.net/sites/default/files/files/documents/fr/report_8_-_culture_cities_and_the_covid19_pandemic_fr.pdf.

Département des affaires économiques et sociales de l'ONU (DAES) (2020), **“COVID-19 and Older Persons: A Defining Moment for an Informed, Inclusive and Targeted Response”**. [COVID-19 et les personnes âgées: Un moment décisif pour une réponse informée, inclusive et ciblée]. Note d'orientation n° 68. Disponible, en anglais, sur: https://www.un.org/development/desa/ageing/wp-content/uploads/sites/24/2020/05/PB_68.pdf.

- Dizioli, Allan ; Pinheiro, Roberto (2020). **"Information and Inequality in the Time of a Pandemic"**, [Information et inégalité à l'heure d'une pandémie], Document de travail du FMI. Document de travail 20/188, 11 septembre 2020. Disponible, en anglais, sur: <https://www.imf.org/en/Publications/WP/Issues/2020/09/11/Information-and-Inequality-in-the-Time-of-a-Pandemic-49711>.
- Du, Jillian ; King, Robin et Chanchani, Radha (2020). **Tackling Inequality in Cities is Essential for Fighting COVID-19**. [La lutte contre l'inégalité dans les villes est essentielle pour combattre le COVID-19]. Institut des ressources mondiales. Disponible, en anglais, sur: <https://www.wri.org/blog/2020/04/coronavirus-inequality-cities>.
- Duque Franco, Isabel ; Ortiz, Catalina; Samper, Jota ; Millán, Gynna (2020), **"Mapping repertoires of collective action facing the COVID-19 pandemic in informal settlements in Latin American cities"** [Cartographie des répertoires d'action collective face à la pandémie de COVID-19 dans les quartiers informels des villes d'Amérique latine], *Environment & Urbanization*, Vol. 32 (2) : 523-546.
- Fancourt, D., Finn, S. (2019) (2019) What is the evidence on the role of the arts in improving health and well-being? A scoping Review. [Quelles sont les preuves du rôle des arts dans l'amélioration de la santé et du bien-être? Une revue de cadrage. Copenhague: Bureau régional de l'OMS pour l'Europe (Réseau des bases factuelles en santé [HEN] rapport de synthèse 67)]. Disponible, en anglais, sur: <https://apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/329834/9789289054553-eng.pdf>.
- Fond monétaire international (FMI) (2021) **"Policy responses to COVID-19"**. [Réponses politiques au COVID-19] Disponible, en anglais, sur: <https://www.imf.org/en/Topics/imf-and-covid19/Policy-Responses-to-COVID-19>.
- Garcia-Chueca, Eva (2019), **"Towards sustainable cities: a matter of faith?"** [Vers des villes durables: une question de foi ?], Institut italien d'études politiques internationales (ISPI). Disponible, en anglais, sur: <https://www.ispionline.it/en/pubblicazione/towards-sustainable-cities-matter-faith-22056>.
- Garger, K. (2021) **"Alarming number of US health care workers are refusing COVID-19 vaccine"** [Un nombre alarmant de professionnels de la santé américains refusent le vaccin COVID-19], *The New York Post*, 1er janvier 2021. Disponible, en anglais, sur: <https://nypost.com/2021/01/01/alarming-number-of-us-health-care-workers-are-refusing-covid-19-vaccine>.
- Klugman, J. ; Moore, M. **"COVID-19 has a postcode : How urban housing and spatial inequality are shaping the COVID-19 crisis"**. [COVID-19 a un code postal: Comment l'habitat urbain et les inégalités spatiales façonnent la crise du COVID-19] Document de recherche. Pathfinders. 12 décembre 2020. Disponible, en anglais, sur: https://cic.nyu.edu/sites/default/files/cic_pathfinders_covid-19_has_a_postcode.pdf.
- Kramer, Josh (2021) **"D.C.'s New Vision Zero Law Could Be a Boon for Bike Lanes"**. [La nouvelle loi "Vision zéro" de Washington pourrait être une bénédiction pour les pistes cyclables.] Bloomberg CityLab. Disponible, en anglais: <https://www.bloomberg.com/news/articles/2021-02-02/how-d-c-s-mandatory-bike-lane-law-happened?srd=citylab-transportation>.
- Instituto Pólis (2020), **COVID19: Mortalidade por raça/cor no município de São Paulo** [COVID-19: Mortalité par race/ couleur dans la ville de São Paulo]. Disponible, en portugais, sur: <https://polis.org.br/estudos/raca-e-covid-no-msp>.
- La Vanguardia (2020), **"Guerra fría de la vacuna en Brasil"** ["La guerre froide des vaccins au Brésil."], 14 décembre 2020. Disponible, en espagnol, sur: <https://www.lavanguardia.com/internacional/20201214/6118145/guerra-fria-vacuna-brasil.html>.
- Lefebvre, Henri (2009), **Le droit à la ville**. Paris: Economica-Anthropos.
- (1992), **La production de l'espace**. New York: Wiley.
- LSE, CGLU et Metropolis (2020a), **"COVID-19 Monitors of Relevance to Urban and Regional Governance"**. [COVID-19 Moniteurs de pertinence pour la gouvernance urbaine et régionale]. Initiative de gouvernance d'urgence pour les villes et les régions. Analytics Note #01. Juin 2020. Disponible, en anglais, sur: <https://www.lse.ac.uk/Cities/Assets/Documents/EGI-Publications/AN01-EN.pdf>.

--- (2020b), **"The COVID-19 Response - Governance Challenges and Innovations by Cities and Regions"**. [La réponse COVID-19 - Défis et innovations en matière de gouvernance par les villes et les régions]. Initiative pour la gouvernance d'urgence. Analytics Note #02. Juillet 2020. Disponible, en anglais, sur: <https://www.lse.ac.uk/Cities/Assets/Documents/EGI-Publications/AN02-EN.pdf>.

Madgavkar, A., White, O., Krishnan, M., Mahajan, D., Azcue, X. **"COVID-19 and gender equality: Countering the regressive effects"**, [COVID-19 et égalité des genres: Contrecarrer les effets régressifs], McKinsey and Company. Disponible, en anglais, sur: <https://www.mckinsey.com/featured-insights/future-of-work/covid-19-and-gender-equality-countering-the-regressive-effects>.

Makoni, M. (2021) **"Tanzania refuses COVID-19 vaccines"**. [La Tanzanie refuse les vaccins COVID-19], The Lancet, World Report, Vol. 397, Issue 10274, P566, 13 février 2021. Disponible, en anglais, sur: [https://www.thelancet.com/journals/lancet/article/PIIS0140-6736\(21\)00362-7/fulltext](https://www.thelancet.com/journals/lancet/article/PIIS0140-6736(21)00362-7/fulltext).

Mauger, C. ; Macdonald, C. (2020) **"Michigan's COVID-19 cases, deaths hit blacks disproportionately"**. [Les cas et les décès liés au COVID-19 dans le Michigan touchent les Noirs de manière disproportionnée.], The Detroit News, 2 avril 2020. Disponible, en anglais, sur: <https://eu.detroitnews.com/story/news/local/michigan/2020/04/02/michigans-covid-19-deaths-hit-417-cases-exceed-10-700/5113221002>.

Muxí, Zaida (2007), **"Ciudad próxima. Urbanismo sin género"** [Ville de proximité. Urbanisme sans genre, Diputación de Barcelona. Disponible, en espagnol, sur: <https://www.diba.cat/documents/153833/160414/comerc-debats-debat1-doc1-pdf.pdf>

Nations Unies (2020a), **"COVID-19, inequalities and building back better"**. [COVID-19, inégalités et reconstruire en mieux]. Note d'orientation de l'équipe de travail sur les inégalités du Comité de haut niveau sur les programmes (HLCP). Disponible, en anglais, sur: <https://www.un.org/development/desa/dspd/wp-content/uploads/sites/22/2020/10/HLCP-policy-brief-on-COVID-19-inequalities-and-building-back-better-1.pdf>.

--- (2020b), **"Policy Brief: The impact of COVID-19 on older people"** [Note de synthèse : L'impact de COVID-19 sur les personnes âgées], mai 2020. Disponible, en anglais, sur: https://www.un.org/sites/un2.un.org/files/un_policy_brief_on_covid-19_and_older_persons_1_may_2020.pdf.

--- (2018), **The world's cities in 2018**. [Les villes du monde en 2018]. Disponible, en anglais, sur: https://www.un.org/en/events/citiesday/assets/pdf/the_worlds_cities_in_2018_data_booklet.pdf.

--- (2016), Document d'orientation Habitat III **"Droit à la ville et villes pour tous"**. Disponible sur: <https://www.habitat3.org/the-new-urban-agenda/policy>.

--- (2015) Agenda 2030. Disponible sur: https://www.un.org/ga/search/view_doc.asp?symbol=A/RES/70/1&Lang=F

OCDE (2020), **"Social economy and the COVID-19 crisis: current and future roles"** [L'économie sociale et la crise du COVID-19: rôles actuels et futurs], Réponses politiques de l'OCDE au coronavirus (COVID-19). 30 juillet 2020. Disponible, en anglais, sur: <https://www.oecd.org/coronavirus/policy-responses/social-economy-and-the-covid-19-crisis-current-and-future-roles-f904b89f>.

ONU FEMMES (2020), **COVID-19 et l'économie des soins: action immédiate et transformation structurelle pour une reprise sensible au genre**. Note d'orientation n° 16. Disponible sur: <https://www.unwomen.org/-/media/headquarters/attachments/sections/library/publications/2020/policy-brief-covid-19-and-the-care-economy-fr.pdf?la=fr&vs=1535>.

ONU-Habitat (2020), **"Opinion: COVID-19 demonstrates urgent need for cities to prepare for pandemics"** [Opinion: COVID-19 démontre le besoin urgent pour les villes de se préparer aux pandémies], Story|15 juin 2020. Disponible, en anglais, sur: <https://unhabitat.org/opinion-covid-19-demonstrates-urgent-need-for-cities-to-prepare-for-pandemics>.

Organisation mondiale de la santé (OMS) (2020) **“Freetown tackles a dual challenge to protect its citizens from COVID-19 amidst food insecurity”**. [Freetown s'attaque à un double défi pour protéger ses citoyens du COVID-19 au milieu de l'insécurité alimentaire]. Disponible, en anglais, sur: <https://www.who.int/news-room/feature-stories/detail/freetown-tackles-a-dual-challenge-to-protect-its-citizens-from-covid-19-amidst-food-insecurity>.

Peleg, Bar ; Riba, Naama (2020). **“Tel Aviv to Turn 11 Street Sections Into Pedestrian Malls”**. [Tel Aviv va transformer 11 tronçons de rue en centres commerciaux pour piétons]. Disponible, en anglais, sur: <https://www.haaretz.com/israel-news/premium-tel-aviv-to-turn-11-street-sections-into-pedestrian-malls-1.8854870>.

Plateforme Globale pour le Droit à la Ville (2015), **Moving toward the Implementation of the Right to the City in Latin America and Internationally**. [Avancer vers la mise en œuvre du droit à la ville en Amérique latine et au niveau international.] HIC/Pólis. Disponible, en anglais, sur: https://www.right2city.org/wp-content/uploads/2020/01/00-Reseach_moving-toward-the-implementation-of-the-Right-to-the-City2.pdf.

--- (2016) **The right to the city, building another possible world – guidelines for its understanding and operationalization** [Le droit à la ville : construire un autre monde possible. Lignes directrices pour sa compréhension et son opérationnalisation]. HIC/Pólis. Disponible, en anglais, sur: [https://www.citiesalliance.org/sites/default/files/the_right_to_the_city_\(EN\)_GPR2C.pdf](https://www.citiesalliance.org/sites/default/files/the_right_to_the_city_(EN)_GPR2C.pdf).

--- (2020) Communiqué **“Le droit à la ville face au COVID-19”**. Mars 2020. Disponible sur: <https://www.right2city.org/the-right-to-the-city-facing-covid-19>.

--- (n.d.), **Right to the city agenda, For the Implementation of the 2030 Agenda for Sustainable Development and the New Urban Agenda** [Agenda pour le Droit à la Ville: Mise en œuvre de l'Agenda 2030 pour le développement durable et le Nouveau Programme pour les Villes]. Disponible, en anglais, sur: https://www.right2city.org/wp-content/uploads/2019/09/A6.2_Right-to-the-city-agenda.pdf.

--- (s.d.), **Manifeste pour le droit des femmes à la ville**. Disponible sur : https://www.right2city.org/wp-content/uploads/2019/09/A9.3_Manifeste-pour-le-Droit-des-Femmes-%C3%A0-la-Ville.pdf.

Reuters (2020), **“Vaccine refusal in Brazil grows to 22%, most reject Chinese shot : poll”**. [Le refus de se faire vacciner au Brésil atteint 22 %, la plupart des gens rejetant le vaccin chinois : sondage]. 12 décembre 2020. Disponible, en anglais, sur: <https://www.reuters.com/article/us-health-coronavirus-brazil-idUSKBN28M0VC>.

Rolnik, Raquel (2018), **Urban Warfare: Housing under the Empire of Finance**. [Guerre urbaine: le logement sous l'empire de la finance]. Londres, New York: Verso Books.

Rolnik, Raquel ; Garcia-Chueca, Eva (2020), **“Towards a post-pandemic housing policy for cities”** [“Vers une politique de logement post-pandémique pour les villes”], in Hannah Abdullah, Eva Garcia-Chueca, Andrea G. Rodríguez & Agustí Fernández de Losada (eds.), Building back better: post-pandemic city governance. [Reconstruire en mieux : la gouvernance urbaine post-pandémique]. Disponible, en anglais, sur: <https://dossiers.cidob.org/cities-in-times-of-pandemics/assets/pdf/towards-a-post-pandemic-housing-policy-for-cities.pdf>.

Sandoiu, A. (2020), **“Racial inequities in COVID-19 - the impact on black communities”** [Inégalités raciales dans le COVID-19 - l'impact sur les communautés noires], Medical News Today, 5 juin 2020. Disponible en anglais, sur: <https://www.medicalnewstoday.com/articles/racial-inequalities-in-covid-19-the-impact-on-black-communities#Making-sense-of-incomplete-data>.

Simone, Abdoumalik (2019), **“The alternatives here and gone, as is the Global South. The everyday life of urban majorities”** [Les alternatives ici et ailleurs, comme le Sud global. Le quotidien des majorités urbaines], dans Eva Garcia-Chueca et Lorenzo Vidal, Urban Futures: alternatives models for global cities [Futurs urbains: modèles alternatifs pour les villes globales]. Barcelone: CIDOB - Centre des affaires internationales de Barcelone. Disponible, en anglais, sur: https://www.cidob.org/en/articulos/monografias/futuros_urbanos_modelos_alternativos_para_las_ciudades_globales/the_alternatives_here_and_gone_as_is_the_global_south_the_everyday_life_of_urban_majorities.

Stiglitz, Joseph (2019). **The end of neoliberalism and the rebirth of history**. **Social Europe**. [La fin du néolibéralisme et la renaissance de l'histoire]. Europe sociale. Disponible, en anglais, sur: <https://www.socialeurope.eu/the-end-of-neoliberalism-and-the-rebirth-of-history>.

Williams, Joanna (2020), **"Towards circular urban development post-COVID"** [Vers un développement urbain circulaire post-COVID], in Hannah Abdullah, Eva Garcia-Chueca, Andrea G. Rodríguez & Agustí Fernández de Losada (eds.), Building back better: post-pandemic city governance [Reconstruire en mieux: la gouvernance urbaine post-pandémique]. Disponible, en anglais, sur: <https://dossiers.cidob.org/cities-in-times-of-pandemics/assets/pdf/towards-circular-urban-development-post-covid.pdf>.

Wittenberg, Alex (2020). "How to Design a Post-Pandemic City", [Comment concevoir une ville post-pandémique], Bloomberg CityLab. Disponible, en anglais, sur: <https://www.bloomberg.com/news/articles/2020-07-14/10-design-concepts-for-city-living-under-covid-19?srnd=citylab-environment>.

Zorrilla, Pilar (2021, à paraître), **"A Competitive Agenda for Urban Commerce in Post-COVID-19 Cities"** [Un agenda compétitif pour le commerce urbain dans les villes de l'après-COVID-19], in Hannah Abdullah, Eva Garcia-Chueca, Andrea G. Rodríguez & Agustí Fernández de Losada (eds.), Building back better: post-pandemic city governance [Reconstruire en mieux: la gouvernances post pandémie]. Disponible, en anglais, sur: <https://dossiers.cidob.org/cities-in-times-of-pandemics/index.html>.



Crédits photos

- p.4 Photo par Kevin Grieve sur Unsplash
 - p.6 Photo par Gottfried Fjeldsa sur Unsplash
 - p.9 Photo par Manuel Peris Tirado sur Unsplash
 - p.11 Bangalore a le plus faible accès à l'eau courante parmi 15 villes du Sud : étude p.12 "Scènes inégales - Durban, Afrique du Sud" par Global Landscapes Forum
 - p.12 "Unequal Scenes – Durban, South Africa" [Escenas de desigualdad - Durban, Sudáfrica] por Global Landscapes Forum
 - p.13 "IMG_9765a" par Elvert Barnes
 - p.14 "3. Une lumière brille dans l'obscurité" par John Twohig Photography
 - p.15 "La vie au temps de Corona" par Matthias Berg Fotograf Berlin
 - p.17 Espace communautaire el Refugi par Alex Losada
 - p.19 "Bike Girl" par herval
 - p.21 Photo par Kevin Grieve sur Unsplash
 - p.25 "Stop aux expulsions" par Antonio Marín Segovia
 - p.29 CC0 1.0 Universel (CC0 1.0)
 - p.30 "Travailler à domicile pendant la pandémie de COVID-19" © Banque mondiale / Henitsoa Rafalia
 - p.31 www.street-heart.com
 - p.44 Graffiti au théâtre Wolfgang Borchert dans le port de Münster, Rhénanie-du-Nord-Westphalie, Allemagne par Dietmar Rabich
 - p.52 "L'artiste masqué de Shoreditch" par Loco Steve
-

Ce document thématique fait partie d'une série de sept documents produits par la **Plateforme Globale pour le Droit à la Ville (PGDV)**.

Ces documents sont le résultat d'un **processus d'apprentissage collectif** sur le droit à la ville. Chaque auteur a été soutenu par un groupe de référence formé par différentes organisations membres de la Plateforme. Ces groupes ont suivi de près la rédaction des documents et ont fourni une assistance aux experts.

En outre, une série de webinaires a été organisée pour chaque sujet afin d'élargir les discussions et de recueillir les suggestions et les propositions d'un plus grand nombre d'organisations (y compris les mouvements populaires et sociaux, les ONG, les professionnels, les universitaires et les représentants des gouvernements locaux de différents pays et régions).

La **Plateforme Globale pour le Droit à la Ville (PGDV)** est un réseau de plaidoyer orienté vers l'action, engagé dans le changement social et dans la promotion du droit à la ville en tant que valeur fondamentale pour les politiques, les engagements, les projets et les actions aux niveaux local, national et international. Nous rassemblons des organisations, des réseaux et des individus issus d'horizons très divers: mouvements sociaux locaux et internationaux, ONG, forums, universitaires, représentants de gouvernements locaux et autres institutions engagées dans la création de villes et de territoires plus justes, démocratiques et durables.

Pour plus d'information

<https://www.right2city.org/fr>

contact@right2city.org



Avec le soutien de



**FORD
FOUNDATION**